

# Rapport de 2004 sur l'infrastructure de connectivité des collectivités autochtones



Portail des Autochtones au Canada  
<http://www.autochtonesaucanada.gc.ca/connectivite>

Le 6 juin 2005

## Table des matières

### SOMMAIRE

#### I. Introduction

- a. Méthodologie
  - (i) Création d'une base de données complète sur la connectivité
  - (ii) Sondages du PAC sur la connectivité
  - (iii) Programmes de connectivité d'Industrie Canada
- b. Hypothèses
  - (i) Qu'est-ce qu'une collectivité?
  - (ii) Identification ou définition d'une collectivité autochtone
  - (iii) Collectivités des réserves des Indiens d'Amérique du Nord (Premières nations)
  - (iv) Collectivité inuite
  - (v) Collectivité des Métis
  - (vi) Définition des collectivités éloignées et du Nord

#### II. Historique et faits fondamentaux

- a. Population
  - (i) Comparaison entre les populations autochtones et non autochtones
  - (ii) Population autochtone, par appartenance à la collectivité autochtone
  - (iii) Répartition géographique de la population autochtone
  - (iv) Répartition régionale de la population autochtone, par appartenance à la collectivité autochtone
- b. Collectivités
  - (i) Répartition des collectivités autochtones par province et territoire
  - (ii) Ventilation des collectivités autochtones par groupe de population

#### III. Données relatives à la connectivité

- a. Accès Internet à l'échelle de la collectivité
  - (i) Accès Internet sans frais interurbains dans les collectivités
  - (ii) Mode d'accès Internet à l'échelle de la collectivité
  - (iii) Accès Internet à l'échelle de la collectivité, par province et territoire
  - (iv) Taux d'accès Internet haute vitesse par province et territoire, à l'échelle de la collectivité
  - (v) Taux d'accès Internet haute vitesse, par groupe de population à l'échelle de la collectivité
  - (vi) Ventilation des points d'accès à Internet dans les collectivités
  - (vii) Accès Internet dans les zones urbaines
- b. Accès Internet au foyer
  - (i) Accès Internet sans frais interurbains au foyer
  - (ii) Mode d'accès Internet à la maison
  - (iii) Disponibilité de l'accès Internet dans les maisons, par province et territoire
  - (iv) Disponibilité de l'accès Internet haute vitesse dans les maisons, par province et territoire
  - (v) Comparaison des taux d'accès Internet haute vitesse dans les maisons, par groupe de population
  - (vi) Ménages abonnés à un fournisseur d'accès Internet (FAI)
  - (vii) Accès des ménages à la télévision par satellite
- c. Accès des membres de la collectivité à la connexion Internet de leur BAC

#### IV. Annexes

- A. Liste des collectivités autochtones
- B. Accès Internet dans les centres d'accueil (d'amitié) autochtones
- C. Projets du gouvernement fédéral à l'appui de la connectivité
- D. Projets des gouvernements provinciaux à l'appui de la connectivité
- E. L'ABC de la technologie à large bande
- F. Sondages sur la connectivité du Portail des Autochtones au Canada

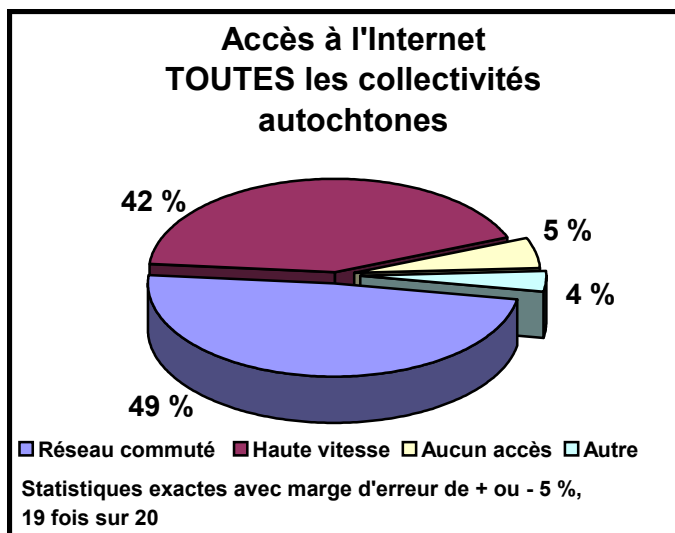
## SOMMAIRE

Internet (World Wide Web, WWW ou toile mondiale) est aujourd'hui un outil public autonome, à fonctionnement coopératif, auquel ont accès des centaines de millions de personnes dans le monde entier. Il propose aux Canadiens un moyen de consulter des informations récentes et de bénéficier d'un service rapide sur toutes les facettes de la vie économique et sociale; ces derniers s'en servent de plus en plus comme outil d'amélioration de l'accès à l'instruction, aux services de santé, au développement économique et à divers services gouvernementaux et personnels. Le branchement fiable et à haute vitesse des collectivités canadiennes à Internet exercera un effet profond sur la quasi-totalité des aspects de la vie des habitants. Il reste que les collectivités qui ont le plus à gagner d'Internet sont aussi celles où le branchement est le plus difficile et le plus coûteux.

Dans cette optique, il n'est guère surprenant que des entreprises et particuliers canadiens attendent du gouvernement qu'il installe des services en ligne et contribue au déploiement de l'infrastructure technologique des communications. De grands progrès ont été réalisés depuis quelques années dans le taux de connectivité des collectivités éloignées. Les plans actuels d'amélioration du service, les projets gouvernementaux et l'analyse des tendances en fonction de nos sondages sur la connectivité nous mènent à croire que ce mouvement se poursuivra dans un avenir prévisible.

Le présent rapport vise à faire le point sur les tendances constatées dans les collectivités autochtones canadiennes en matière de connectivité, ainsi qu'à répondre aux besoins d'information de ces collectivités et des décideurs du secteur public. Les améliorations apportées aux systèmes de

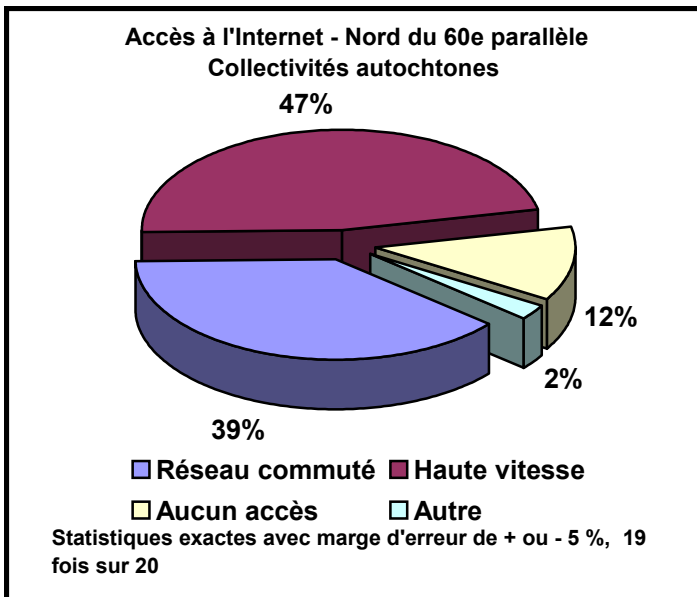
communication au Canada se succèdent aussi rapidement qu'apparaissent les nouvelles technologies et applications sur Internet; il est donc très difficile de connaître et de présenter l'état actuel de l'infrastructure des télécommunications. Nous avons brossé un portrait d'ensemble de l'infrastructure des télécommunications dans les collectivités autochtones en rassemblant les résultats de notre propre sondage sur la connectivité dans les collectivités et les données qui nous ont été fournies par les grands programmes gouvernementaux sur la connectivité. Il s'agit donc ici d'une analyse de l'infrastructure des télécommunications et non pas d'un relevé des taux d'abonnement à Internet.



Le graphique ci-dessus illustre le degré de connectivité de toutes les collectivités. Selon les derniers résultats du sondage sur la connectivité de 2004 et d'après les statistiques fournies par le Programme d'accès communautaire et les programmes Rescol, il ressort que, sur les 737 collectivités autochtones :

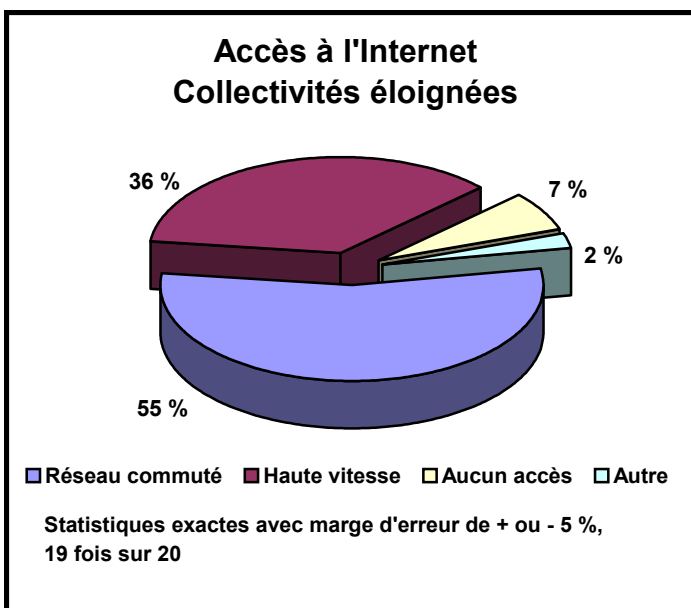
- Plus de 90 % ont au moins l'accès de base à Internet;
- de ce nombre, près de 50 % ont l'accès haute vitesse;
- 4 % ont accès à Internet par d'autres moyens;
- et 5 %, donc, n'ont aucun accès.

**NOTE :** Nous estimons, dans ce rapport, que les collectivités qui doivent acquitter des frais d'interurbain pour communiquer par réseau commuté sur Internet n'y ont pas vraiment accès; en effet, quand la durée de consultation sur Internet est limitée en raison des frais d'interurbain, il est pour ainsi dire impossible de tirer parti de la plupart des applications pratiques sur Internet, comme l'éducation, la recherche et les soins de santé.



On constate, au nord du 60<sup>e</sup> parallèle, l'influence du programme *Le Yukon branché* sur le taux d'accès à Internet haute vitesse dans le Nord : la disponibilité des services Internet haute vitesse y est de 5 % supérieure à l'ensemble du Canada. Il demeure toutefois que la proportion des collectivités privées d'un accès acceptable à Internet a grimpé considérablement pour atteindre 12 %.

Nous avons recensé 83 collectivités autochtones au nord du 60<sup>e</sup> parallèle, soit 43 collectivités des Premières nations et 40 collectivités inuites.



Si l'on examine de près la situation des collectivités éloignées<sup>1</sup> (non accessibles par la route tout au long de l'année, le plus souvent au nord du 50<sup>e</sup> parallèle ou à plus de 50 km du centre de services le plus proche) et si l'on compare les pourcentages d'accès avec ceux de toutes les collectivités autochtones, on constate que les taux d'accès haute vitesse à Internet ont chuté de 42 % à 36 %, ceux de l'accès par réseau commuté a augmenté de 49 % à 55 %, tandis que la proportion des collectivités privées d'un accès à Internet, qui était de 5 %, a augmenté à 7 %. quatre cent quarante-cinq collectivités autochtones répondent à notre définition de collectivité éloignée. Parmi celles-ci, 349 sont des collectivités des Premières nations, 53 sont inuites et 43 sont métisses.

Tous les grands centres urbains du Canada ont accès au service Internet haute vitesse; nous savons également que 51 % des Autochtones résidant désormais en ville; on pourrait donc en conclure que la majorité des Autochtones au Canada ont accès à Internet haute vitesse. Par malheur, la situation socioéconomique de la plupart des Autochtones en milieu urbain limite fortement leur capacité de s'abonner aux services Internet et de se procurer le matériel informatique nécessaire. Pour nombre d'entre eux, le seul moyen de consulter Internet est de se rendre dans un des 116 centres d'accueil autochtones. Nous n'avons pas communiqué directement avec ces centres, mais nous savons que 87 % d'entre eux sont situés dans des villes qui ont accès à Internet haute vitesse. Nous savons aussi que 11 % de ces centres sont situés dans les locaux d'un des sites du Programme d'accès communautaire (PAC) d'Industrie Canada.

Comme indiqué précédemment, le présent rapport analyse l'infrastructure de la technologie de l'information et des communications dans les collectivités autochtones du Canada. Bien que le plus gros obstacle à l'utilisation d'Internet soit l'absence d'une infrastructure convenable, le simple fait d'exposer la population à la technologie ne garantit nullement qu'elle sera adoptée; il faut aussi songer à l'accès aux ordinateurs, à la formation, au soutien technique, à la création d'applications et au financement des charges mensuelles. À défaut, une mise en oeuvre inégale et la sous-utilisation de la technologie feront obstacle à l'obtention des avantages escomptés par les membres des collectivités.

À mesure qu'augmente la demande pour le service Internet et que diminue son coût, de plus en plus de petites collectivités s'y branchent. Il est toutefois possible, pour certaines des collectivités les plus éloignées ou les plus au Nord, qu'une analyse de rentabilisation n'en conclue jamais que des services Internet plus étendus seraient rentables; pour celles-ci, le seul espoir est donc un regroupement des demandes ou des subventions. Nous espérons que le présent rapport aidera à formuler une solution viable.

Le Portail des Autochtones au Canada continuera, en plus de préparer le rapport de l'an prochain, à surveiller les tendances quant à la connectivité des Autochtones. Les intéressés peuvent donc se tenir au courant en consultant notre site Web : <http://www.autochtonesauCanada.gc.ca/connectivite>.

<sup>1</sup> Rapport sur l'état de la concurrence dans les marchés des télécommunications au Canada – CRTC, 2003.

## I. Introduction

De par la nature des choses, ce rapport sur les progrès de la connectivité Internet dans les collectivités autochtones du Canada a un caractère provisoire; les tableaux détaillés de ces collectivités deviennent périmés avant même qu'on puisse les mettre en tableaux et les analyser. De surcroît, l'expansion rapide d'Internet et des technologies des télécommunications complique énormément tout effort de collecte de données. Il importe donc de se tenir continuellement au courant des progrès dans les services Internet. Dans cette optique, nous avons décidé de tirer parti de la puissance d'Internet et d'élaborer un rapport vivant. Le rapport imprimé sera mis à la disposition des intéressés tous les ans, mais les statistiques sur la connectivité des Autochtones et les analyses qui en découlent seront mises à jour en temps réel, tout au long de l'année, sur notre site Web : <http://www.autochtonesauCanada.gc.ca/connectivite>.

Nous sommes aujourd'hui au cœur d'une révolution technologique, qui va bouleverser nos façons de faire, un peu comme la révolution industrielle de la fin du 19<sup>e</sup> siècle et du début du 20<sup>e</sup>; en effet, elle offre de nouvelles possibilités aux entrepreneurs, éducateurs et fournisseurs de soins de santé autochtones. Internet ouvre notamment aux collectivités éloignées, grâce au rattachement qu'il leur donne au monde, de multiples possibilités. Ce rapport vise à traiter des besoins d'information de deux groupes principaux :

- **Collectivités autochtones** : Servir de source de référence pour les collectivités autochtones qui éprouvent de la difficulté à se brancher; partager les meilleures pratiques et tenir les collectivités au courant des programmes relatifs à la connectivité et des initiatives à cet égard, pour leur permettre d'élaborer leurs propres plans de connectivité.
- **Décideurs du secteur public** : Le présent rapport offre un aperçu précieux de l'état de la connectivité Internet au sein des collectivités autochtones. Nous espérons qu'un suivi de la connectivité aidera les responsables des politiques de tous les ordres de gouvernement à faire une répartition plus efficace des ressources.

### a. Méthodologie

La rédaction du rapport sur la connectivité des collectivités autochtones a commencé il y a plusieurs mois. En collaboration avec Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC), l'équipe des sondages Portail des Autochtones au Canada (PAC) y a d'ailleurs joué un rôle de premier plan (direction d'études de recherche, collecte et analyse des données et des statistiques, et élaboration du cadre à partir duquel le rapport annuel a été produit). Toutefois, la plupart des données étaient tirées de collectes de données antérieures. La méthode de soutien à la préparation du rapport annuel et à l'analyse des données a été puisée à différentes sources, notamment les suivantes :

**AINC** - Liste des réserves et des établissements indiens, tirée du Système d'enregistrement des terres indiennes; enquêtes effectuées en 2002 et 2003 sur les collectivités autochtones par la Direction générale de la gestion de l'information.

**Statistique Canada** - Les recensements de 1996 et de 2001 ont fourni les données sur la composition ethnique des collectivités au Canada, les statistiques démographiques et les répartitions des subdivisions de recensement.

**Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes** - Le CRTC a fourni un aperçu de la décision relative aux zones de desserte à coût élevé et de la documentation sur les plans d'amélioration des services offerts par les compagnies téléphoniques.

**Industrie Canada** - Le Programme d'accès communautaire (PAC), Rescol et les Services à large bande pour le développement rural et du Nord ont partagé avec les auteurs du présent rapport leurs connaissances sur les bénéficiaires de ces programmes et sur la connectivité des collectivités.

**Télécommunications au secteur privé** - Les fournisseurs de services de télécommunications au Canada ont fourni indirectement, par la remise du Programme d'amélioration du service (PAS) et un contact direct, des renseignements sur les emplacements de l'infrastructure des collectivités et des fournisseurs de services Internet.

**(i) Création d'une base de données complète sur la connectivité**

Nous avons communiqué avec les 737 collectivités autochtones, dans le cadre de trois sondages annuels consécutifs sur la connectivité, à commencer par celles figurant sur la liste des collectivités inuites et des Premières nations fournies par le Ministère, et par les collectivités métisses signalées dans le recensement de 2001. Outre cette base de données sur 737 collectivités, nous disposions d'informations sur les sites du PAC d'Industrie Canada et les sites de Rescol, ainsi que des données fournies par les compagnies de téléphone sur les points d'accès locaux par réseau commuté. On a pu ainsi constituer une base des données permanente de 737 enregistrements englobant diverses sources de données relatives à la connectivité. Les statistiques fournies dans ce rapport sont une synthèse des sources de données précitées.

**(ii) Sondages du PAC sur la connectivité**

L'équipe du Portail des Autochtones au Canada a mené des sondages annuels sur la connectivité pour les années 2004, 2003 et 2002, lesquels ont pris la forme d'appels téléphoniques ou d'envoi par télécopieur, avec rappels ultérieurs ou réponses en direct. Le premier point d'accès était le bureau administratif de la bande ou la collectivité. Nous avons pu, généralement grâce à une discussion avec l'agent du développement économique, recueillir de l'information sur la connectivité au bureau administratif de la collectivité ainsi que dans ses résidences. Nous avons jusqu'ici pu recueillir des données auprès de plus de 670 collectivités autochtones.

Consulter l'annexe F pour obtenir la liste complète des questions posées durant les sondages de chacune des années.

**Taux de participation aux sondages sur la connectivité**

Collectivités autochtones	Groupe	Premières nations	Inuits	Métis	TOTAL	Taux de participation
	Total – Collectivités	634	53	50	737	
Résultats du sondage de 2004	Pleine participation aux sondages	587	51	37	675	91,59 %
	Participation limitée ou nulle	47	2	13	62	
Résultats du sondage de 2003	Pleine participation aux sondages	333	34	29	396	53,73 %
	Participation limitée ou nulle	301	19	21	341	
Résultats du sondage de 2002	Pleine participation aux sondages	600	45	34	679	92,13 %
	Participation limitée ou nulle	34	8	16	58	

### (iii) Programmes de connectivité d'Industrie Canada

Au Canada, les deux principaux programmes fédéraux sur la connectivité sont le CAP et Rescol. De nombreuses collectivités autochtones ont d'ailleurs bénéficié de ces programmes (leur participation est résumée ci-dessous). Un troisième programme sur la connectivité – Services à large bande pour le développement rural et du Nord (<http://largebande.gc.ca>) – aidera à brancher plusieurs collectivités autochtones et non autochtones à Internet.

Se reporter à l'annexe C pour obtenir une description plus détaillée des initiatives du gouvernement fédéral à l'appui de la connectivité.

#### Participation des collectivités autochtones aux initiatives fédérales sur la connectivité

Province ou territoire	Services à large bande pour le développement rural et du Nord		Programme d'accès communautaire		Rescol	
	Collectivités autochtones les plus peuplées	TOUTES les collectivités autochtones	Collectivités autochtones	Projets autochtones	Collectivités autochtones	Projets autochtones
Alb.	5	8	9	18	31	58
C.-B.	30	79	49	73	74	90
Man.	27	43	15	27	42	49
N.-B.			2	2	7	7
T.-N.-L.	12	12	3	4	3	3
N.-É.	3	7	5	6	10	15
T.N.-O.	26	28	8	11		
Nt	24	24	8	10		
Ont.	15	22	83	117	67	92
Î.-P.-É.	1	1	1	1	1	2
Qc	26	28	35	40	21	30
Sask.	28	48	2	2	55	73
Yn	3	4	3	3		
<b>CANADA</b>	<b>200</b>	<b>304</b>	<b>223</b>	<b>314</b>	<b>311</b>	<b>419</b>

Note : Les sites urbains, et où les projets sont clos et terminés, n'ont pas été inclus.

### b. Hypothèses

#### (i) Qu'est-ce qu'une collectivité?

Ce rapport sur la connectivité des Autochtones prend pour axe la collectivité : les auteurs sont bien conscients de l'importance critique d'identifier une collectivité quand on définit les niveaux de service et les lacunes dans l'infrastructure. Vu les nombreuses sources de données incluses dans ce rapport et notre volonté d'étendre le champ d'application de ce rapport au-delà des personnes possédant le statut d'« Indien inscrit », il est nécessaire de définir la collectivité de façon assez large pour englober la totalité des ensembles de données, mais non large au point d'ôter toute signification aux statistiques. Nous avons donc choisi la définition suivante pour guider notre collecte de données et notre analyse statistique :



« Une localité, considérée comme une collectivité indienne, inuite ou métisse (soit la réserve indienne la plus peuplée pour chaque Première nation, établissement métis, hameau inuit ou subdivision de recensement dont la population est constituée d'Autochtones à 25 % ou plus), possédant un nom, un espace, un emplacement physique et un territoire délimités, et un mandat, une circonscription et une structure gouvernementale autochtones. »

La collectivité autochtone se compose de trois groupes : Indiens d'Amérique du Nord (désignés par AINC comme les Premières nations), Métis et Inuits. Ces groupes englobent 634 Premières nations, 53 collectivités inuites et 50 collectivités métisses réparties au Canada, qui se composent de collectivités dans les réserves et d'établissements autochtones. On recense environ 3 000 parcelles de terres de réserve, auxquelles sont rattachées les 634 collectivités des Premières nations ou bandes.

La population autochtone canadienne en milieu urbain est à la hausse : en 2001, plus de la moitié (51 %) de la population qui s'auto-désignait autochtone résidait en milieu urbain, une augmentation par rapport aux 47 % enregistrés en 1996<sup>1</sup>. Cette année, nous avons consacré plus de temps et d'efforts à une analyse de la situation des Autochtones en milieu urbain. On trouvera sur page 18 des renseignements supplémentaires sur la connectivité des Autochtones en milieu urbain.

### Population autochtone par région de résidence

GROUPE	Total - Région de résidence	Dans les réserves	Total - hors des réserves	Rural, hors des réserves	Urbain, non RMR	Urbain, RMR
Total – Population autochtone et non autochtone	29 639 035	321 855	29 317 180	5 782 375	5 575 485	17 959 320
<b>Total – appartenance à la population autochtone</b>	<b>976 310</b>	286 080	690 230	196 130	214 225	279 875
<b>Indiens d'Amérique du Nord (Premières nations) (réponse unique)</b>	<b>608 845</b>	272 410	336 435	73 190	111 480	151 765
<b>Métis (réponse unique)</b>	<b>292 310</b>	7 315	284 995	85 970	84 940	114 085
<b>Inuits (réponse unique)</b>	<b>45 075</b>	1 810	43 265	31 070	9 105	3 090
Réponses autochtones multiples	6 665	520	6 145	1 570	2 155	2 420
Réponses autochtones non incluses ailleurs	23 415	4 025	19 390	4 330	6 545	8 515
Total – Population non autochtone	28 662 725	35 775	28 626 950	5 586 245	5 361 260	17 679 445

Statistique Canada – N° de cat. 97F0011XCB01001

<sup>1</sup> Statistique Canada - Peuples autochtones du Canada : un profil démographique, recensement de 2001 (série « Analyses »), numéro de catalogue : 96F0030XIE2001007

#### (ii) Identification ou définition d'une collectivité autochtone

Observons d'une part que la population autochtone (souvent désignée collectivité autochtone) est répartie (parmi toutes les réserves indiennes et tous les établissements indiens ou métis et les hameaux inuits) dans chaque province, territoire ou région du Canada. Selon le recensement de 2001, environ trois Autochtones sur dix habitaient en région rurale et trois autres, dans les régions métropolitaines de recensement. En outre, un cinquième environ vivait dans les régions urbaines autres que les régions métropolitaines de recensement, et la même proportion dans des régions rurales autres que des réserves, souvent des collectivités éloignées du Nord.

Les Autochtones forment d'ailleurs une part appréciable des populations des villes, villages, hameaux et collectivités rurales autres que les réserves et établissements indiens, notamment dans les Prairies et le Nord.

Il est peu probable que ce projet en arrive à formuler une définition complète de la notion de collectivité autochtone, puisque cette définition relève de la collectivité autochtone elle-même. Pour les besoins du projet, toutefois, l'utilisation des données existantes et disponibles représente une première étape importante du processus d'identification des collectivités autochtones et des régions qu'elles occupent.

Au cœur de la question des collectivités autochtones se trouvent les Autochtones eux-mêmes, leur façon de s'autodéfinir et les endroits où, selon eux, se trouvent leurs collectivités.

### **(iii) Collectivités des réserves des Indiens d'Amérique du Nord (Premières nations)**

La réserve indienne est un lieu dont les limites sont fixées par la loi et soutenues par des arpentages officiels, ainsi qu'enregistrées et gérées par le Système d'enregistrement des terres indiennes (SETI) à Affaires indiennes et du Nord Canada. Selon ce Système, il existe environ 3 000 réserves d'Indiens d'Amérique du Nord (Premières nations).

Un établissement indien enregistré mais non pris en charge par le SETI ne jouit pas de la même définition ou du même soutien légal qu'une réserve indienne en vertu de la *Loi sur les Indiens*.

« Un établissement indien est un endroit où au moins dix Indiens y résident en vase clos de façon plus ou moins permanente. Ordinairement situé sur les terres publiques sous juridiction provinciale ou fédérale, il n'a pas de frontières officielles et n'est pas réservé à l'usage et au profit des bandes indiennes, comme c'est le cas pour les réserves indiennes. »

Seuls les « Indiens inscrits » ou « Indiens visés par un traité » peuvent obtenir une résidence permanente ou détenir des biens immobiliers en l'absence d'une résolution du conseil de bande et de l'autorité ministérielle.

Comme il existe davantage de collectivités de réserves indiennes et d'établissements indiens que de bandes (Premières nations), il faudrait préciser la Première nation à laquelle se rattache chaque réserve et établissement indien (noter que certaines bandes détiennent conjointement des réserves). Les activités fonctionnelles des réserves indiennes, ainsi que la prestation des services, relèvent en général essentiellement de l'administration centrale de la bande, soit le bureau du conseil de bande. Si les autres installations et services communs des collectivités affiliées aux réserves ne sont pas situés au sein même des bureaux administratifs, ils sont dans les réserves « principales », qui abritent les fonctions administratives de soutien aux activités des bandes. C'est la raison (en plus des difficultés à rencontrer les représentants des bandes) pour laquelle nous avons choisi d'établir les statistiques sur la connectivité à l'échelle de la bande dans ce rapport annuel inaugural.

Consulter l'annexe A pour obtenir la liste complète des collectivités des Premières nations visées par ce rapport.

### **(iv) Collectivité inuite**

Les Inuits savent précisément quels sont leurs peuples, collectivités et territoires d'origine. À la suite des événements menant aux Accords sur les revendications territoriales du Nunavut et des Inuvialuit, les bénéficiaires inuits ont été enregistrés, pour appuyer leurs revendications, d'une façon analogue à celle employée pour inscrire des Indiens. Bien qu'ils résident en majorité au nord de la limite des arbres, les Inuits vivent en fait partout au pays.

Consulter l'annexe A pour obtenir la liste complète des collectivités inuites visées par ce rapport.

**(v) Collectivité métisse**

C'est la collectivité des Métis qui est peut-être la plus difficile à définir, en raison de l'absence de procédures d'enregistrement semblables à celles offertes par le Registre des Indiens et des Inuits. L'Alberta et la Saskatchewan sont jusqu'ici les seules provinces qui définissent officiellement les établissements métis; les Métis sont répartis dans beaucoup de collectivités différentes, y compris des villages, villes, hameaux et municipalités rurales, aussi bien que des établissements indiens, partout au Canada.

Consulter l'annexe A pour obtenir la liste complète des collectivités métisses visées par ce rapport.

**(vi) Définition des collectivités éloignées et du Nord**

Collectivités	Latitude	Au sud du 45°	Au nord du 45°	Au nord du 50°	Au nord du 55°	Au nord du 60°*	Au nord du 65°*	
<b>Centre de service le plus proche</b>	Classification AINC	A	B	C	D	E	F	<b>Total</b>
<b>à - de 50 km</b>	1	29	114	51	8	11	2	<b>215</b>
<b>à distance de 50 à 350 km</b>	2	5	91	162	54	13	1	<b>326</b>
<b>à + de 350 km</b>	3	0	2	14	6	5	1	<b>28</b>
<b>Pas d'accès routier l'année durant</b>	4	0	14	73	31	22	28	<b>168</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>34</b>	<b>221</b>	<b>300</b>	<b>99</b>	<b>51</b>	<b>32</b>	<b>737</b>
* comprend TOUS les territoires		<b>292</b>	<b>= Non éloignée</b>		<b>445</b>	<b>= ÉLOIGNÉE</b>		

Manuel de classification des bandes d'AINC – 2004 et l'équipe de planification stratégique de la DGGI d'AINC.

## II. Historique et faits fondamentaux

Il importe, avant d'entamer une discussion sur l'infrastructure des télécommunications des collectivités autochtones, de relater certains faits. En 1998, Affaires indiennes et du Nord Canada indiquait qu'un total de 658 824 Indiens inscrits vivaient dans les réserves ou à l'extérieur. Selon les projections, ce chiffre devrait grimper à 798 211 en 2008, soit une augmentation de 21 %. Actuellement, la population autochtone est jeune et active : près de la moitié des Indiens inscrits étaient âgés de moins de 25 ans en 1999, alors que seulement 33 % de la population canadienne s'inscrit dans cette catégorie.

### a. Population

Les chiffres de population autochtone au Canada varient fortement en fonction de la question que pose Statistique Canada. Dans le recensement de 2001, les chiffres vont de 976 310 personnes qui s'auto-identifient comme des Autochtones à plus de 1,3 million qui déclarent avoir des ancêtres autochtones. Dans ses calculs, Statistique Canada recourt le plus souvent aux chiffres de « l'appartenance à la population autochtone » : nous avons donc opté pour faire de même dans ce rapport. La population autochtone s'élève à environ 3 % du total de la population canadienne; depuis 1996, elle augmente à raison de 4 % en moyenne par année.

#### (i) Comparaison entre les populations autochtones et non autochtones

Groupe	Population, 1996	Population, 2001	Pourcentage du total de la population canadienne, 2001	Taux de croissance annuelle, 1996-2001
<b>Total – appartenance à la population autochtone</b>	<b>799 005</b>	<b>976 310</b>	<b>3 %</b>	<b>4,09 %</b>
Total – Population non autochtone	27 729 115	28 662 725	97 %	0,66 %
<b>TOTAL</b>	<b>28 528 120</b>	<b>29 639 035</b>	<b>100 %</b>	<b>0,77 %</b>

Statistique Canada – N° de cat. 97F0011XCB01001 & 93F0025XDB96002

#### (ii) Population autochtone, par appartenance à la collectivité autochtone

Groupe	Population, 1996	Population, 2001	Pourcentage du total de la population autochtone, 2001	Taux de croissance annuelle, 1996-2001
<b>Premières nations (réponse unique)</b>	<b>529 040</b>	<b>608 845</b>	<b>62 %</b>	<b>2,85 %</b>
<b>Inuits (réponse unique)</b>	<b>40 220</b>	<b>45 075</b>	<b>5 %</b>	<b>2,31 %</b>
<b>Métis (réponse unique)</b>	<b>204 115</b>	<b>292 310</b>	<b>30 %</b>	<b>7,45 %</b>
Réponses autochtones multiples	6 415	6 665	1 %	0,77 %
Réponses autochtones non incluses ailleurs	19 215	23 415	2 %	4,03 %
<b>TOTAL</b>	<b>799 005</b>	<b>976 310</b>	<b>100 %</b>	<b>4,09 %</b>

Statistique Canada - N° de cat. 97F0011XCB01001 & 93F0025XDB96002

(iii) Répartition géographique de la population autochtone

Province/Territoire	Population autochtone, 1996	Population autochtone, 2001	Pourcentage du total de la population autochtone, 2001	Taux de croissance annuelle, 1996-2001
Alberta	122 840	156 220	16,00 %	4,93 %
Colombie-Britannique	139 655	170 025	17,42 %	4,01 %
Manitoba	128 685	150 040	15,37 %	3,12 %
Nouveau-Brunswick	10 250	16 990	1,74 %	10,64 %
Terre-Neuve-et-Labrador	14 205	18 780	1,92 %	5,74 %
Nouvelle-Écosse	12 380	17 015	1,74 %	6,57 %
Territoires du Nord-Ouest	18 995	18 725	1,92 %	-0,29 %
Nunavut	20 690	22 720	2,33 %	1,89 %
Ontario	141 525	188 320	19,29 %	5,88 %
Île-du-Prince-Édouard	950	1 345	0,14 %	7,20 %
Québec	71 415	79 400	8,13 %	2,14 %
Saskatchewan	111 240	130 190	13,33 %	3,20 %
Yukon	6 175	6 540	0,67 %	1,16 %
<b>TOTAL</b>	<b>799 005</b>	<b>976 310</b>	<b>100 %</b>	<b>4,09 %</b>

Statistique Canada – N° de cat. 97F0011XIE2001007 & 93F0025XDB96002

(iv) Répartition régionale de la population autochtone, par appartenance à la collectivité autochtone (réponses uniques)

Province/Territoire	Population autochtone, 2001			Total
	Premières nations	Inuits	Métis	
Alberta	84 990	1 090	66 060	152 140
Colombie-Britannique	118 290	800	44 270	163 360
Manitoba	90 340	345	56 800	147 485
Nouveau-Brunswick	11 490	160	4 290	15 940
Terre-Neuve-et-Labrador	7 035	4 560	5 480	17 075
Nouvelle-Écosse	12 920	350	3 135	16 405
Territoires du Nord-Ouest	10 615	3 910	3 580	18 105
Nunavut	100	22 560	50	22 710
Ontario	131 560	1 375	48 340	181 275
Île-du-Prince-Édouard	1 035	15	220	1 270
Québec	51 125	9 535	15 855	76 515
Saskatchewan	83 745	235	43 695	127 675
Yukon	5 600	140	535	6 275
<b>Canada</b>	<b>608 845</b>	<b>45 075</b>	<b>292 310</b>	<b>946 230</b>

Statistique Canada – N° de cat. 97F0011XCB01002

b. Collectivités

(i) Répartition des collectivités autochtones par province et territoire

Province/Territoire	Collectivités autochtones, 2004			Total
	Premières nations	Inuits	Métis	
Alberta	46		8	54
Colombie-Britannique	201			201
Manitoba	62		5	67
Nouveau-Brunswick	15			15
Terre-Neuve-et-Labrador	3	5	6	14
Nouvelle-Écosse	13			13
Territoires du Nord-Ouest	27	6		33
Nunavut		28		28
Ontario	140		1	141
Île-du-Prince-Édouard	2			2
Québec	39	14		53
Saskatchewan	70		30	100
Yukon	16			16
<b>Canada</b>	<b>634</b>	<b>53</b>	<b>50</b>	<b>737</b>

AINC – Direction générale de la gestion de l'information, Planification stratégique

(ii) Ventilation des collectivités autochtones par groupe de population

Collectivité autochtone	Groupe de population				Total des collectivités	TOTAL (%)	Population moyenne des collect.	Population TOTALE des collectivités
	- de 100	100 à 499	500 à 1 999	2 000 et +				
Premières nations	106	299	201	28	634	86,02 %	594	376 907
Inuits	3	22	25	3	53	7,19 %	752	39 855
Métis	13	17	19	1	50	6,78 %	497	24 850
<b>TOTAL</b>	<b>122</b>	<b>338</b>	<b>245</b>	<b>32</b>	<b>737</b>	<b>100,00 %</b>	<b>599</b>	<b>441 612</b>
<b>TOTAL (%)</b>	<b>16,55 %</b>	<b>45,86 %</b>	<b>33,24 %</b>	<b>4,34 %</b>	<b>100,00 %</b>			
<b>Population moyenne</b>	<b>50</b>	<b>275</b>	<b>933</b>	<b>3 562</b>	<b>599</b>			
<b>Population TOTALE</b>	<b>6 065</b>	<b>92 949</b>	<b>228 619</b>	<b>113 979</b>	<b>441 612</b>			

AINC – Direction générale de la gestion de l'information, Planification stratégique

### III. Données relatives à la connectivité

Les données qui suivent représentent une synthèse des différentes sources auxquelles il a été fait référence dans la méthode ci-dessus.

#### a. Accès Internet à l'échelle de la collectivité

D'après les réponses aux sondages sur la connectivité, points d'accès du PAC et les sites de Rescol

Collectivité autochtone	Total - Collectivités	Accès Internet	%	AUCUN accès	%
Premières nations	634	625	98,58 %	9	1,42 %
Inuits	53	49	92,45 %	4	7,55 %
Métis	50	50	100,00 %	0	0,00 %
<b>TOTAL</b>	<b>737</b>	<b>724</b>	<b>98,24 %</b>	<b>13</b>	<b>1,76 %</b>

D'après les réponses aux sondages sur la connectivité de 2004, 2003 et 2002, points d'accès du PAC et les sites de Rescol.

**Quelque 98 % des collectivités autochtones sont branchées d'une façon ou d'une autre à Internet**, incluant le bureau de l'administration communautaire, les points d'accès du PAC et les sites de Rescol, et même les maisons.

À noter que les bureaux administratifs de la collectivité et les points d'accès de Rescol ne mettent pas tous leurs connexions à la disposition du grand public.

#### (i) Accès Internet sans frais interurbains dans les collectivités

En fonction des collectivités disposant d'un accès Internet selon le tableau ci-dessus

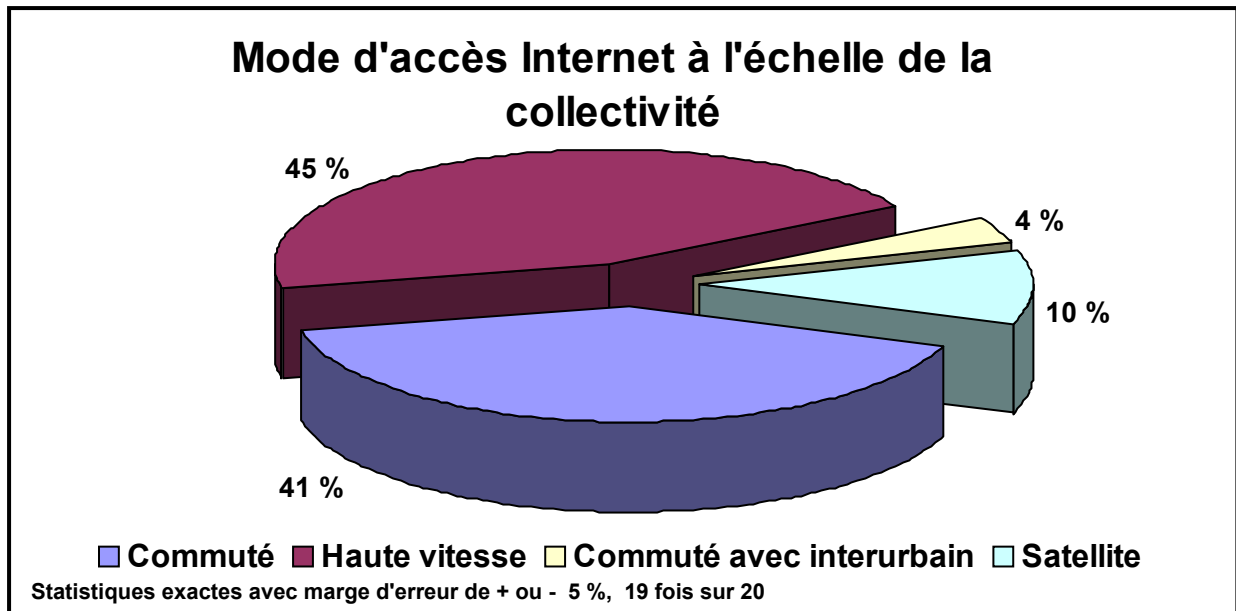
Collectivité autochtone	Sans frais interurbains	%	Avec frais interurbains	%
Premières nations	592 sur 607	97,53 %	15 sur 607	2,47 %
Inuits	46 sur 49	93,88 %	3 sur 49	6,12 %
Métis	33 sur 41	80,49 %	8 sur 41	19,51 %
<b>TOTAL</b>	<b>671 sur 697</b>	<b>96,27 %</b>	<b>26 sur 697</b>	<b>3,73 %</b>

D'après les réponses aux sondages sur la connectivité de 2004, 2003 et 2002, points d'accès du PAC et sites de Rescol.

Vingt-sept des 724 répondants ayant déclaré que leurs collectivités disposent de l'accès à Internet n'ont pas précisé la nature du branchement. L'équipe des sondages du PAC a donc réduit (de 724 à 697) le nombre total de collectivités désignées comme ayant un accès Internet.

**Plus de 96 % des collectivités autochtones branchées à Internet disposent d'un branchement sans frais de téléphone interurbains**, incluant le bureau de l'administration communautaire, les points d'accès du PAC et les sites de Rescol, et même les maisons.

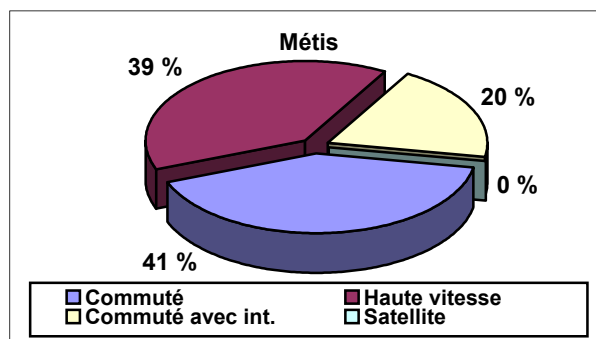
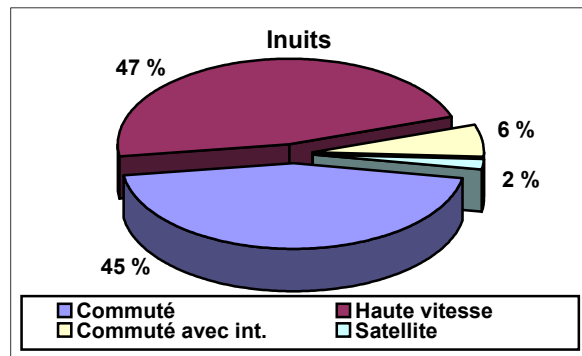
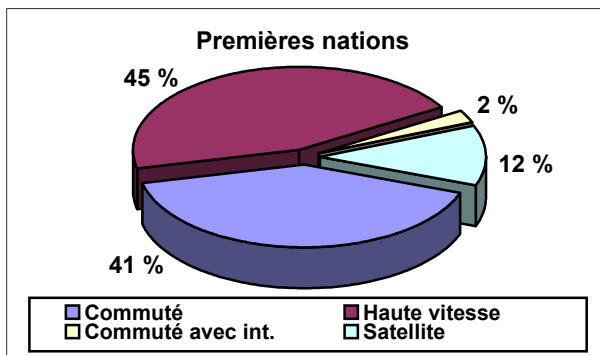
(ii) **Mode d'accès Internet à l'échelle de la collectivité**



D'après les réponses aux sondages sur la connectivité de 2004, 2003 et 2002, points d'accès du PAC et sites de Rescol. Notre définition de l'accès Internet haute vitesse englobe les technologies de la LNPA, du câble, du RNIS, de la ligne T1 et du sans-fil.

Au nombre des collectivités ayant précisé le type d'accès Internet dont elles disposent, environ 45 % utilisent Internet par réseau commuté avec des modems à faible vitesse; moins de 10 % de ces 45 % (soit 4 % du total) doivent payer des frais d'interurbain pour obtenir cet accès.

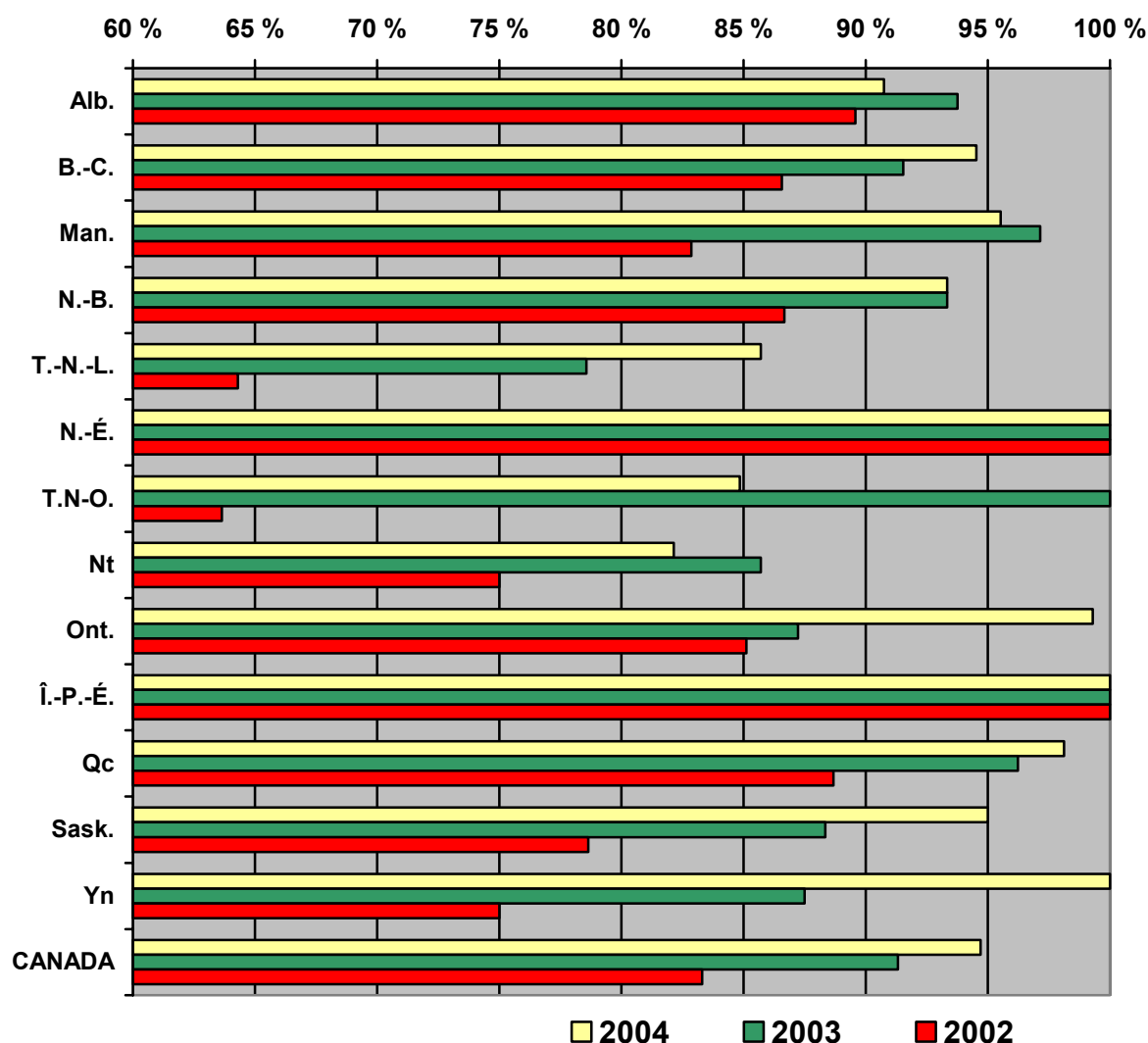
Une collectivité branchée à Internet par modem à basse vitesse, mais qui paie des frais d'interurbain, est théoriquement « branchée »; en réalité, la possibilité d'utiliser cette connexion à des fins de recherche, de commerce électronique ou d'éducation est fortement limitée. Du point de vue de l'équipe du PAC, une « collectivité branchée » est une collectivité qui peut utiliser une ligne téléphonique sans avoir à acquitter des frais d'interurbain.





(iii) Accès Internet à l'échelle de la collectivité, par province et territoire

### Taux d'accès Internet au niveau de la collectivité



Statistiques exactes avec marge d'erreur de + ou - 5 %, 19 fois sur 20

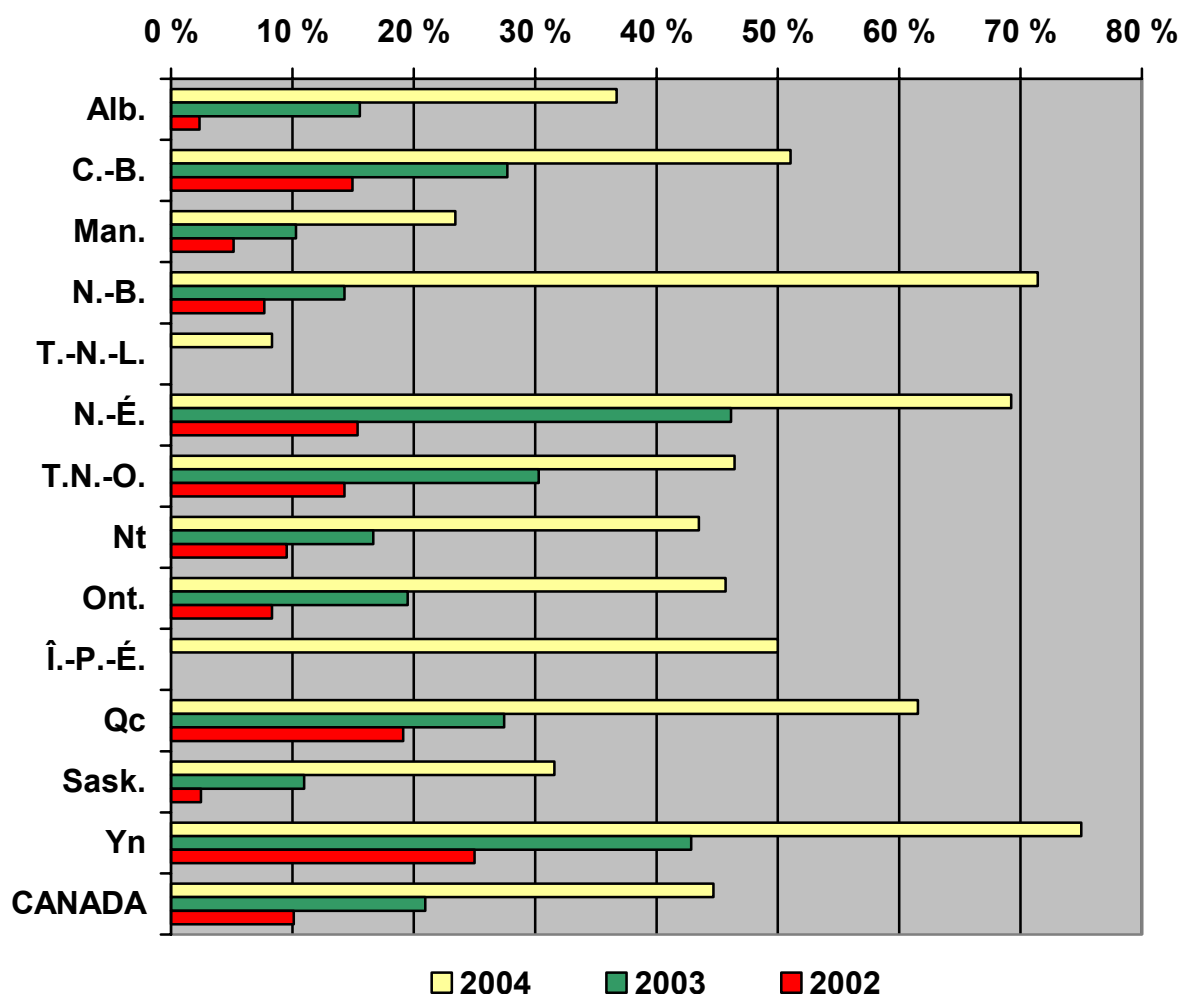
D'après les réponses aux sondages sur la connectivité de 2004, 2003 et 2002, points d'accès du PAC et sites de Rescol.

Sachant que l'équipe du sondage du PAC entend par « collectivités branchées » celles qui ne paient pas de frais téléphoniques interurbains pour leur connexion, le degré de connectivité varie d'une province à l'autre, mais s'élève, en moyenne, à bien plus de 90 % pour toutes les provinces; la plus forte augmentation de l'accès Internet a été enregistrée parmi les collectivités du Yukon, où il est passé de 87,5 % en 2003 à 100 % en 2004.

Notons que TOUTES les collectivités autochtones de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard disposaient de l'accès à Internet durant les trois années à l'étude. La baisse des taux d'accès Internet en Alberta, au Manitoba, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut est attribuable à la diminution des taux de réponse au sondage sur la connectivité, indiquant une plus grande proportion de collectivités sans accès Internet.

(iv) Taux d'accès Internet haute vitesse par province et territoire, à l'échelle de la collectivité

### Taux d'accès Internet haute vitesse au niveau de la collectivité



Statistiques exactes avec marge d'erreur de + ou - 5 %, 19 fois sur 20

D'après les réponses aux sondages sur la connectivité de 2004, 2003 et 2002, points d'accès du PAC et sites de Rescol. Notre définition de l'accès Internet haute vitesse englobe les technologies de la LNPA, du câble, du RNIS, de la ligne T1 et du sans-fil.

En 2004, le Yukon, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, respectivement, sont nettement en tête au Canada en matière de taux d'accès Internet haute vitesse à l'échelle des collectivités. Le Nouveau-Brunswick a en outre enregistré la plus forte hausse annuelle du degré de connectivité à haute vitesse communautaire, passant de 14 % en 2003 à 71 % en 2004. Le Yukon avait aussi en 2002 le plus fort taux d'accès Internet haute vitesse à l'échelle de la collectivité (25 %), taux qui a grimpé à 75 % en 2004, résultat qu'il faut largement attribuer au succès du programme Le Yukon branché. Pour plus d'information sur le programme Le Yukon branché et sur d'autres initiatives provinciales, consulter l'annexe C.

Selon les résultats des sondages de 2004 sur la connectivité, le niveau d'accès Internet à haute vitesse varie d'une province à l'autre, mais la moyenne s'établit à environ 45 %, ce qui représente une hausse par rapport aux 21 % enregistrés en 2003 et aux 10 % enregistrées en 2002.

L'équipe du sondage du PAC entend par « collectivités branchées » celles qui ne paient pas de frais téléphoniques interurbains pour leur connexion.

**(v) Taux d'accès Internet haute vitesse, par groupe de population à l'échelle de la collectivité**

Taux d'accès Internet haute vitesse, par groupe de population	- de 100	100 à 499	500 à 1 999	2 000 et +	TOTAL
<b>2004 – Accès haute vitesse</b>	<b>48,54 %</b>	<b>45,57 %</b>	<b>39,41 %</b>	<b>62,50 %</b>	<b>44,70 %</b>
<b>2003 – Accès haute vitesse</b>	<b>15,05 %</b>	<b>21,93 %</b>	<b>18,75 %</b>	<b>41,03 %</b>	<b>20,95 %</b>
<b>2002 – Accès haute vitesse</b>	<b>7,79 %</b>	<b>9,56 %</b>	<b>7,96 %</b>	<b>30,77 %</b>	<b>10,10 %</b>

D'après les réponses aux sondages sur la connectivité de 2004, 2003 et 2002, points d'accès du PAC et sites de Rescol. Notre définition de l'accès Internet haute vitesse englobe les technologies de la LNPA, du câble, du RNIS, de la ligne T1 et du sans-fil.

Il n'est guère surprenant de constater que les collectivités plus importantes ont davantage accès à Internet haute vitesse que les plus petites. À mesure que le coût de ce service diminue et que la clientèle intéressée augmente, les petites collectivités devraient avoir de plus en plus de possibilités de se brancher à ce service.

En moyenne, le taux d'accès à Internet haute vitesse a doublé chaque année, ce qui démontre que la demande croît sans cesse pour le service haute vitesse dans toutes les collectivités autochtones.

L'équipe du sondage du PAC entend par « collectivités branchées » celles qui ne paient pas de frais de téléphone interurbains pour leur connexion.

**(vi) Ventilation des points d'accès à Internet dans les collectivités**

Points d'accès à Internet dans les collectivités	2004	%	2003	%	2002	%
<b>Bureau d'admin. de la collectivité (BAC) uniquement</b>	260	<b>38,81 %</b>	159	<b>40,56 %</b>	235	<b>34,61 %</b>
<b>BAC+PAC et/ou sites de Rescol</b>	374	<b>55,82 %</b>	201	<b>51,28 %</b>	311	<b>45,80 %</b>
<b>PAC et/ou sites de Rescol uniquement</b>	17	2,53 %	12	3,06 %	65	9,57 %
<b>Aucun accès</b>	19	2,84 %	20	5,10 %	68	10,02 %
<b>TOTAL</b>	<b>670</b>	<b>100,00 %</b>	<b>392</b>	<b>100,00 %</b>	<b>679</b>	<b>100,00 %</b>

D'après les réponses aux sondages sur la connectivité de 2004, 2003 et 2002, points d'accès du PAC et sites de Rescol.

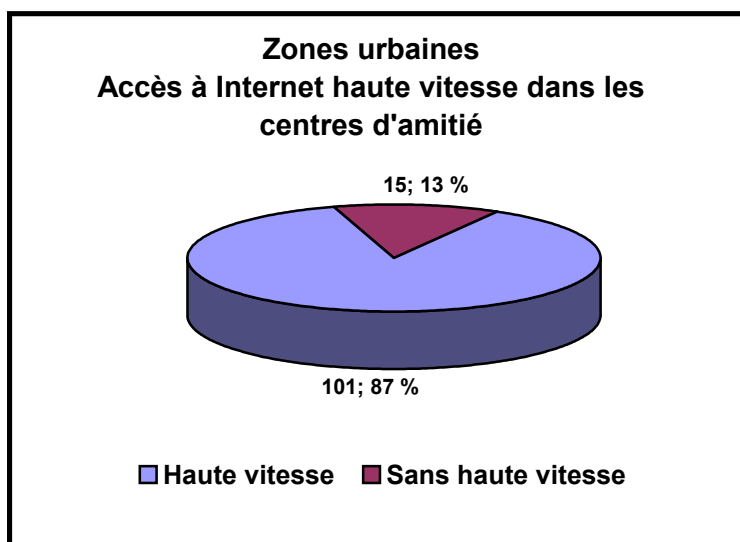
Au moins 90 % des collectivités autochtones ayant répondu aux sondages ont accès à Internet au bureau d'administration de leur collectivité.

(vii) Accès Internet dans les zones urbaines

GROUPE	Total - Région de résidence	Dans les réserves	Total - hors des réserves =	Rural +	Urbain
Population autochtone (réponses uniques)	100 %	30 %	70 %	20 %	50 %
Population non autochtone	100 %	0 %	100 %	19 %	81 %
<b>TOTAL – Population</b>	100 %	1 %	99 %	20 %	79 %

Statistique Canada - N° de cat. 97F0011XCB01001

Nous constatons, d'après le tableau ci-dessus, que la moitié de la population autochtone réside dans des zones urbaines, à l'extérieur des réserves. Tous les grands centres urbains du Canada ont accès à Internet haute vitesse.



On pourrait donc en conclure que la majorité des Autochtones ont accès à Internet haute vitesse. Par malheur, la situation financière de la plupart des Autochtones en milieu urbain limite fortement leur capacité de s'abonner aux services Internet et de se procurer le matériel informatique nécessaire. Pour nombre d'entre eux, le seul moyen de consulter Internet est de se rendre dans un des 116 centres d'accueil autochtones. Or 87 % de ces centres sont situés dans des zones urbaines qui ont accès à Internet haute vitesse et 11 %, dans les locaux des sites du Programme d'accès communautaire (PAC) d'Industrie Canada

**b. Accès Internet au foyer**

**Selon les réponses aux sondages de 2002 et 2003 sur la connectivité uniquement**

Collectivité autochtone	Total - Collectivités	Accès Internet	%	AUCUN accès	%
<b>Premières nations</b>	634	594	93,69 %	40	6,31 %
<b>Inuits</b>	53	51	96,23 %	2	3,77 %
<b>Métis</b>	50	40	80,00 %	10	20,00 %
<b>TOTAL</b>	<b>737</b>	<b>685</b>	<b>92,94 %</b>	<b>52</b>	<b>7,06 %</b>

D'après les réponses aux sondages de 2004, 2003 et 2002 sur la connectivité uniquement.

**Plus de 90 % des collectivités autochtones sont branchées à Internet** d'une manière ou d'une autre, au foyer.

**(i) Accès Internet sans frais interurbains au foyer**

**En fonction des collectivités qui ont l'accès à Internet selon le tableau ci-dessus**

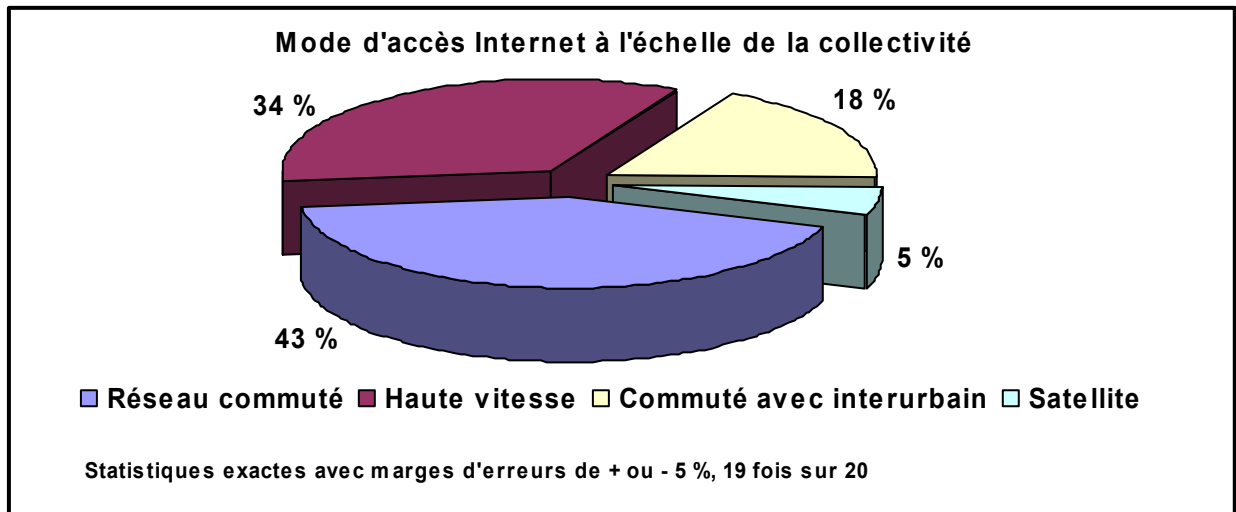
Collectivité autochtone	Sans frais interurbains	%	Avec facture d'interurbain	%
<b>Premières nations</b>	492 sur 594	82,83 %	102 sur 594	17,17 %
<b>Inuits</b>	41 sur 51	80,39 %	10 sur 51	19,61 %
<b>Métis</b>	30 sur 40	75,00 %	10 sur 40	25,00 %
<b>TOTAL</b>	<b>563 sur 685</b>	<b>82,19 %</b>	<b>122 sur 685</b>	<b>17,81 %</b>

D'après les réponses aux sondages de 2004, 2003 et 2002 sur la connectivité uniquement.

Les chiffres varient quelque peu si on exclue les collectivités comptant des maisons qui doivent acquitter des frais d'interurbain pour se brancher à Internet. **Plus de 80 % des collectivités autochtones branchées à Internet disposent d'un branchement sans frais interurbains à la maison.**

Il est à noter que notre contact principal avec la collectivité s'est fait par l'intermédiaire du bureau administratif communautaire. Nous avons cherché à déterminer, avec son aide, quelles technologies des communications étaient généralement disponibles pour les résidents de la collectivité.

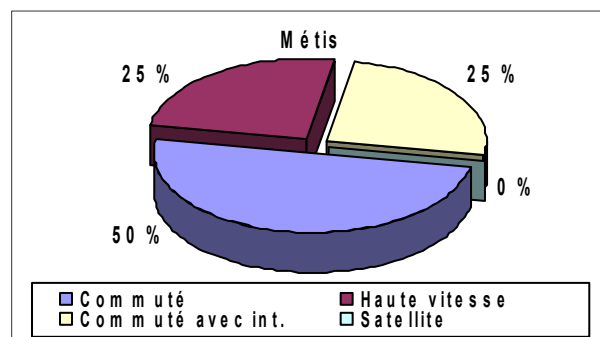
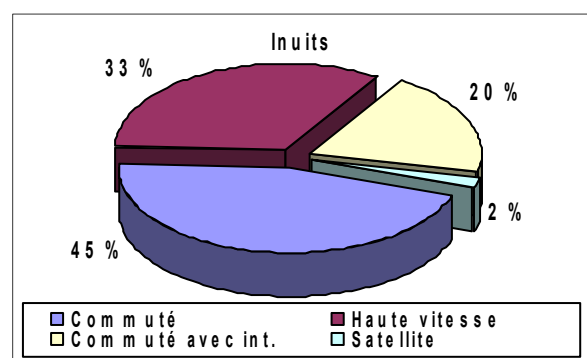
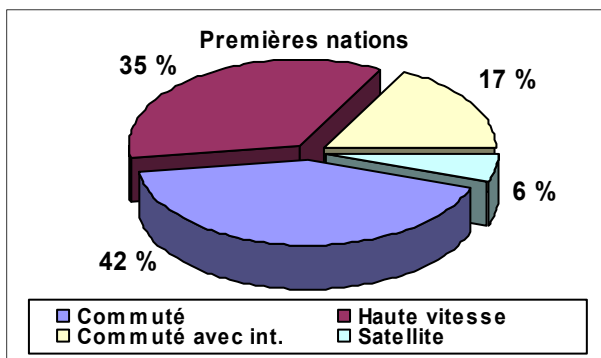
(ii) **Mode d'accès Internet à l'échelle de la collectivité**



D'après les réponses aux sondages sur la connectivité de 2004, 2003 et 2002, points d'accès du PAC et sites de Rescol. Notre définition de l'accès Internet haute vitesse englobe les technologies de la LNPA, du câble, du RNIS, de la ligne T1 et du sans-fil.

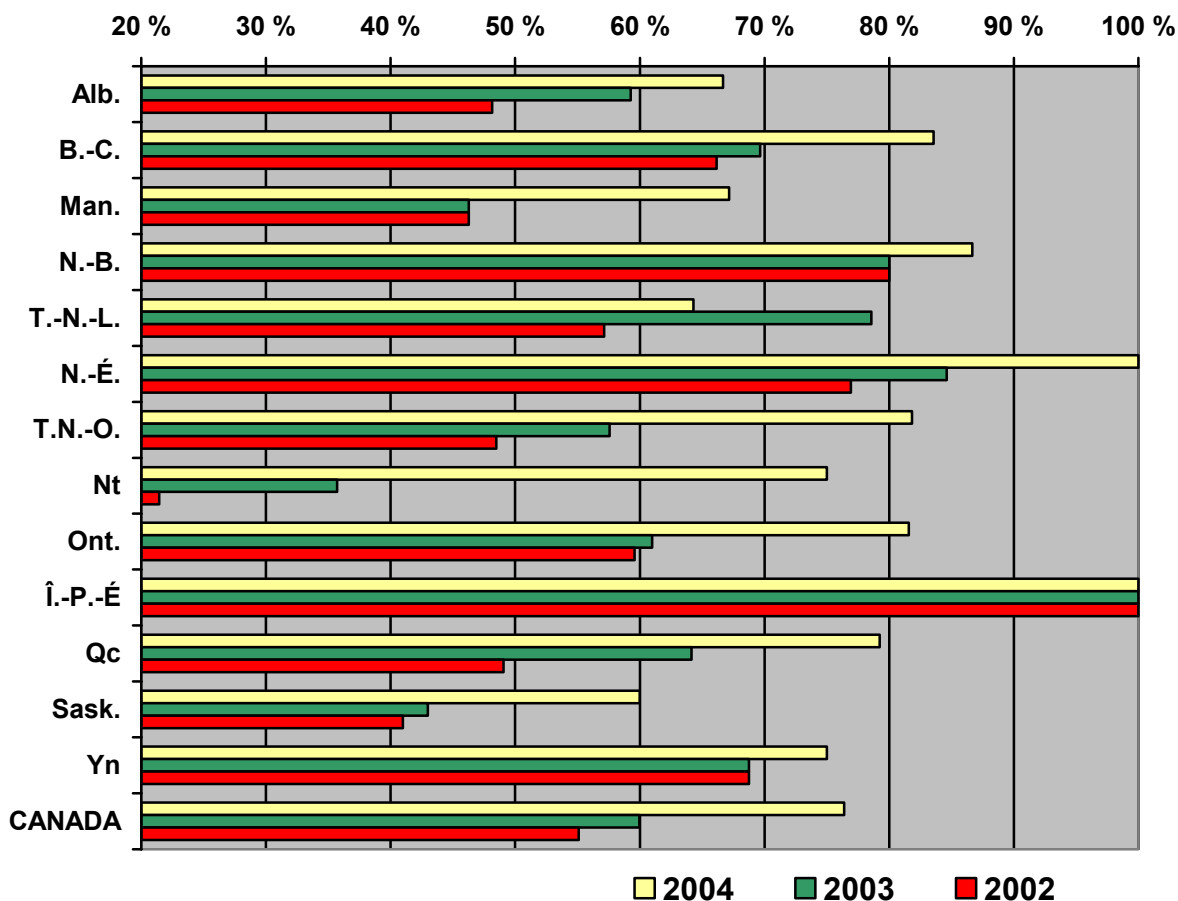
Au nombre des collectivités ayant précisé le type d'accès Internet dont elles disposent, environ 45 % utilisent Internet par réseau commuté avec des modems à faible vitesse; moins de 10 % de ces 45 % (soit 4 % du total) doivent payer des frais d'interurbain pour obtenir cet accès.

Une collectivité branchée à Internet par modem à basse vitesse, mais qui paie des frais d'interurbain, est théoriquement « branchée »; en réalité, la possibilité d'utiliser cette connexion à des fins de recherche, de commerce électronique ou d'éducation est fortement limitée. Du point de vue de l'équipe du PAC, une « collectivité branchée » est une collectivité qui peut utiliser une ligne téléphonique sans avoir à acquitter des frais d'interurbain.



(iii) Disponibilité de l'accès Internet dans les maisons, par province et territoire

### Disponibilité de l'accès Internet dans les maisons



Statistiques exactes avec marge d'erreur de + ou - 5 %, 19 fois sur 20

D'après les réponses aux sondages de 2004, 2003 et 2002 sur la connectivité uniquement.

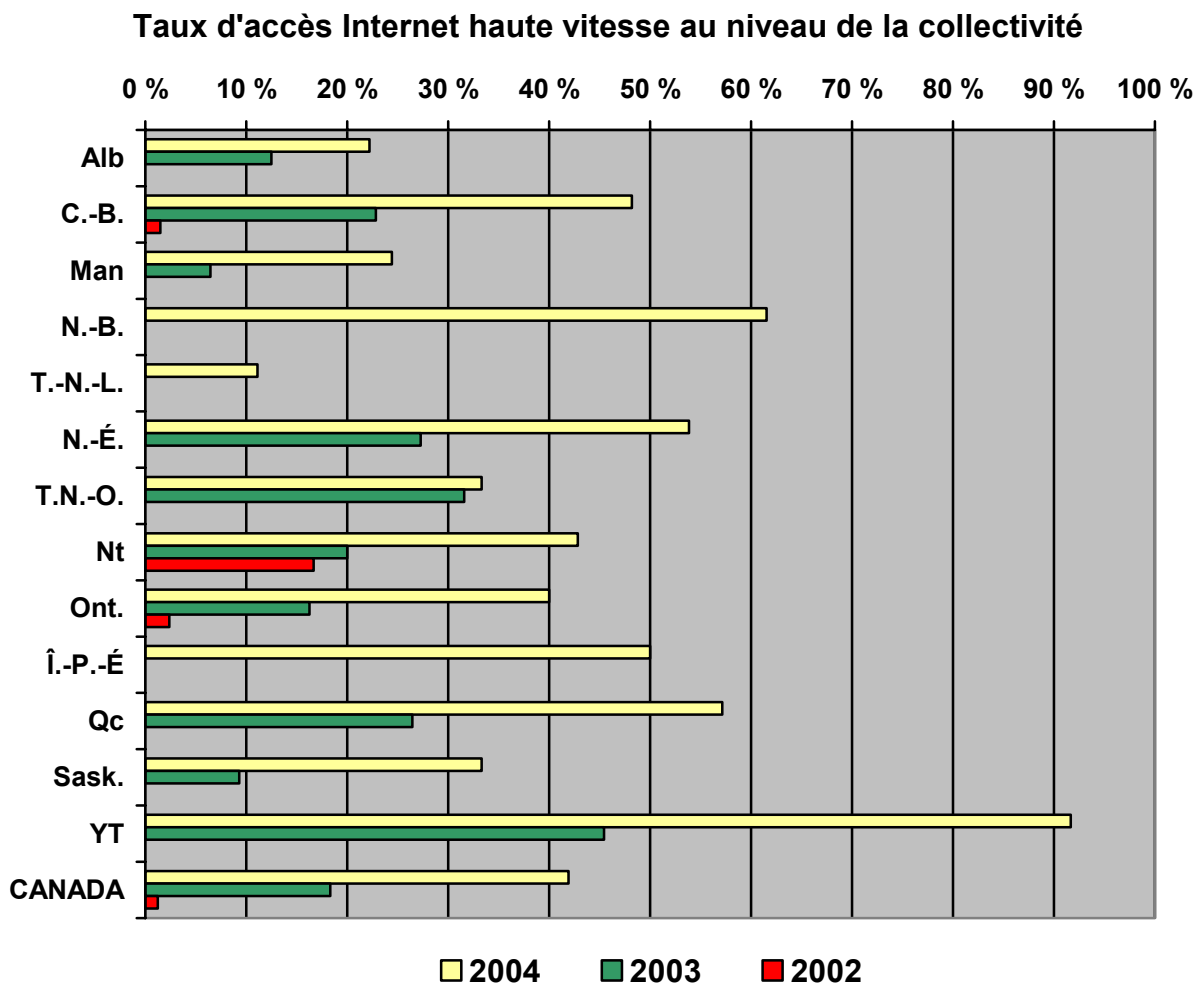
Le tableau ci-dessus dénote la capacité d'une maison de se brancher à Internet si elle dispose du matériel voulu.

Toujours en tenant compte du fait que l'équipe du sondage du PAC entend par « collectivités branchées » celles qui ne paient pas de frais téléphoniques interurbains pour leur connexion, le degré de connectivité est variable d'une province à l'autre, mais s'établit en moyenne à plus de 75 % pour toutes les provinces en 2004, une hausse significative par rapport aux années précédentes. Le Nunavut est la région ayant connu la plus importante augmentation annuelle de 2003 à 2004.

Notons que TOUS les ménages des collectivités autochtones de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard avaient l'accès à Internet en 2004.

Une baisse du taux d'accès Internet dans les ménages de Terre-Neuve-et-Labrador est attribuable au meilleur taux de réponse au sondage sur la connectivité ayant relevé un plus grand nombre de collectivités sans accès Internet résidentiel.

(iv) Taux d'accès Internet haute vitesse par province et territoire, à l'échelle de la collectivité



Statistiques exactes avec marge d'erreur de + ou - 5 %, 19 fois sur 20

D'après les réponses aux sondages de 2004, 2003 et 2002 sur la connectivité uniquement.  
Notre définition de l'accès Internet haute vitesse englobe les technologies de la LNPA, du câble, du RNIS, de la ligne T1 et du sans-fil.

La situation est assez différente, plus marquée par des variations, en matière de disponibilité de l'accès Internet haute vitesse. Le tableau ci-dessus établit le pourcentage de collectivités participantes ayant indiqué que dans les ménages, mis à part tous les autres modes d'accès à Internet, le service Internet haute vitesse est disponible.

La disponibilité de la connectivité à haute vitesse varie énormément d'une province à l'autre; elle a connu une forte hausse, soit de 1 % en 2002 à 18 % en 2003, puis à 42 % en 2004 la plus forte croissance annuelle provenant du Nouveau-Brunswick, où cette disponibilité a grimpé, passant de 0 % en 2003 à 62 % en 2004. Le Yukon possède le plus haut degré de disponibilité de la connectivité haute vitesse en 2004, indiquant un pourcentage de 92 %.

La plupart des systèmes actuels de branchement à Internet par satellite sont unidirectionnels et nécessitent, pour le téléchargement, un modem analogique traditionnel – ce qui explique que les systèmes par satellite sont exclus de la définition de « haute vitesse ».



(v) **Comparaison des taux d'accès Internet haute vitesse dans les maisons, par groupe de population**

Taux d'accès Internet haute vitesse dans les maisons, par groupe de population	- de 100	100 à 499	500 à 1 999	2 000 et +	TOTAL
2004 – Accès haute vitesse	37,65 %	42,28 %	41,67 %	53,85 %	41,92 %
2003 – Accès haute vitesse	11,76 %	18,78 %	19,12 %	28,00 %	18,33 %
2002 – Accès haute vitesse	1,61 %	1,47 %	0 %	4,55 %	1,23 %

D'après les réponses aux sondages de 2004, 2003 et 2002 sur la connectivité uniquement. Notre définition de l'accès Internet haute vitesse englobe les technologies de la LNPA, du câble, du RNIS, de la ligne T1 et du sans-fil.

Il n'est guère surprenant de constater que les maisons dans les collectivités plus peuplées ont davantage accès à Internet haute vitesse. À mesure que le coût de ce service diminue et que la clientèle intéressée augmente, les petites collectivités devraient avoir de plus en plus de possibilités de se brancher à ce service.

En moyenne, le taux d'accès à Internet haute vitesse a doublé de 2003 à 2004 dans tous les groupes de population, ce qui démontre que la demande croît sans cesse pour le service haute vitesse dans tous les ménages au sein des collectivités autochtones.

(vi) **Ménages abonnés à un fournisseur d'accès Internet (FAI)**

% des résidents de la collectivité	Réponses des ménages au sujet des FAI en 2004	%	Réponses des ménages au sujet des FAI en 2003	%
0	24	3,78 %	31	8,16 %
1 à 25	301	47,48 %	236	62,10 %
26 à 50	215	33,91 %	72	18,95 %
51 à 75	72	11,36 %	35	9,21 %
76 et +	22	3,47 %	6	1,58 %
<b>TOTAL</b>	<b>634</b>	<b>100,00 %</b>	<b>380</b>	<b>100,00 %</b>

D'après les réponses aux sondages de 2004 et 2003 sur la connectivité uniquement.

À la question « Selon vous, quel pourcentage des résidents de votre collectivité sont abonnés à un fournisseur de services Internet? », **au moins 85 % ont répondu que ce pourcentage s'inscrivait entre 0 % et 50 % pour les deux années.**

(vii) **Accès des ménages à la télévision par satellite**

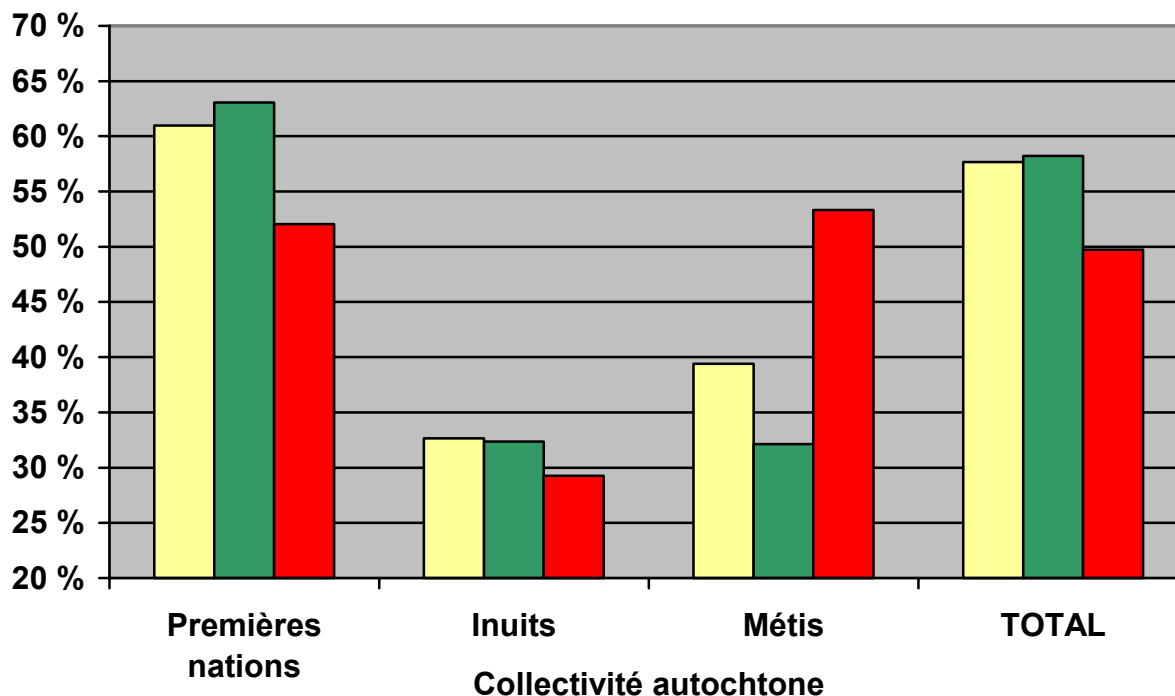
% des résidents de la collectivité	Réponses sur la télévision par satellite en 2004	%	Réponses sur la télévision par satellite en 2003	%
0	41	6,38 %	36	9,42 %
1 à 25	124	19,29 %	82	21,47 %
26 à 50	93	14,46 %	67	17,54 %
51 à 75	142	22,08 %	100	26,18 %
76 et +	243	37,79 %	97	25,39 %
<b>TOTAL</b>	<b>643</b>	<b>100,00 %</b>	<b>382</b>	<b>100,00 %</b>

D'après les réponses aux sondages de 2004 et 2003 sur la connectivité uniquement.

De même, quand on leur a demandé « Selon vous, quel pourcentage des résidents sont abonnés à un service de télédiffusion par satellite? », **la majorité des répondants ont déclaré que ce pourcentage était supérieur à 50 % pour les deux années.** Ces chiffres élevés semblent indiquer une inclination à utiliser les nouvelles technologies.

c. Accès des membres de la collectivité à la connexion Internet de leur BAC

### Possibilité pour les membres d'utiliser Internet au bureau de leur administration communautaire



Statistiques exactes avec marge d'erreur de + ou - 5 %, 19 fois sur 20

■ 2004 ■ 2003 ■ 2002

D'après les réponses aux sondages de 2004, 2003 et 2002 sur la connectivité uniquement.

Beaucoup de collectivités permettent à leurs membres d'utiliser les installations Internet de leurs bureaux administratifs. Le taux d'accès global des membres de toutes les collectivités autochtones est juste en deçà de 60 %, en moyenne.

Les ménages individuels N'ONT PAS LA POSSIBILITÉ D'OBTENIR UN ACCÈS HAUTE VITESSE dans 60 % des collectivités autochtones qui permettent à leurs membres d'utiliser les installations Internet dans leurs bureaux. D'après les résultats du sondage de 2004, parmi les 274 collectivités dotées d'un accès haute vitesse dans leurs bureaux administratifs, 163 (soit 60 %) permettent à leurs membres de les utiliser.

Ainsi, dans le cas de ces collectivités qui disposent de l'accès Internet haute vitesse dans leurs bureaux administratifs mais dont les résidents n'ont pas ce mode d'accès au foyer, il apparaît que les bureaux administratifs permettent l'utilisation publique de leurs installations Internet.

## V. Annexes

### Annexe A – Liste des collectivités autochtones

<b>Bandes des Premières nations</b>	Big Island Lake Cree Nation	Chiniki
Aamjiwnaang	Big River	Chipewyan Prairie First Nation
Abegweit	Bigstone Cree Nation	Chippewas of Georgina Island
Abénakis de Wôlinak	Biinjitiwaabik Zaaging	Chippewas of Kettle and Stony Point
Acadia	Anishinaabek	Chippewas of Mnjikaning First Nation
Acho Dene Koe	Birch Narrows First Nation	Chippewas of Nawash First Nation
Adams Lake	Birdtail Sioux	Chippewas of the Thames First Nation
Ahousaht	Black Lake	Clearwater River Dene
Ahtahkakoop	Blood	Cold Lake First Nations
Aishihik	Bloodvein	Coldwater
Aitchelitz	Blueberry River First Nations	Columbia Lake
Aklavik	Bonaparte	Communaut, anicnape de Kitcisakik
Albany	Boothroyd	Comox
Alderville First Nation	Boston Bar First Nation	Conseil de la Première Nation
Alexander	Bridge River	Abitibiwinni
Alexandria	Brokenhead Ojibway Nation	Conseil des Atikamekw de Wemotaci
Alexis	Brunswick House	Constance Lake
Alexis Creek	Buctouche	Cook's Ferry
Algonquins of Barriere Lake	Buffalo Point First Nation	Cote First Nation 366
Algonquins of Pikwakanagan	Buffalo River Dene Nation	Couchiching First Nation
Animbiigoo Zaagi'igan	Bunibonabee Cree Nation	Cowessess
Anishinaabek	Burns Lake	Cowichan
Anishinabe of Wauzhushk Onigum	Burnt Church	Cree Nation of Chisasibi
Anishnaabeg of Naongashiing	Burrard	Cree Nation of Mistissini
Annapolis Valley	Caldwell	Cree Nation of Nemaska
Aroland	Campbell River	Cree Nation of Wemindji
Ashcroft	Canim Lake	Cross Lake First Nation
Athabasca Chipewyan First Nation	Canoe Creek	Cumberland House Cree Nation
Atikamekw d'Opitciwan	Canoe Lake Cree First Nation	Curve Lake
Attawapiskat	Canupawakpa Dakota First Nation	Dakota Plains
Aundeck-Omni-Kaning	Cape Mudge	Dakota Tipi
Barren Lands	Carcross/Tagish First Nations	Da'naxda'xw First Nation
Batchewana First Nation	Carry The Kettle	Dauphin River
Bay of Quinte Mohawk	Cat Lake	Day Star
Bear River	Cayoosé Creek	Daylu Dena Council (Lower Post First Nation)
Beardy's and Okemasis	Champagne	Dease River
Bearfoot Onondaga	Champagne and Aishihik First Nations	Dechi Laot'i First Nations
Bearskin Lake	Chapel Island First Nation	Deer Lake
Bearspaw	Chapleau Cree First Nation	Deh Gah Gotie Dene Council
Beausoleil	Chapleau Ojibway	Delaware
Beaver First Nation	Chawathil	Deline
Beaver Lake Cree Nation	Cheam	Dene Tha'
Beecher Bay	Chehalis	Deninu K'ue First Nation
Behdzi Ahda" First Nation	Chemainus First Nation	Ditidaht
Berens River	Chemawawin Cree Nation	
Betsiamites	Cheslatta Carrier Nation	
Big Grassy		

Dog Rib Rae  
 Doig River  
 Dokis  
 Douglas  
 Driftpile First Nation  
 Duncan's First Nation  
 Eabametoong First Nation  
 Eagle Lake  
 Eagle Village First Nation - Kipawa  
 Eastmain  
 Ebb and Flow  
 Eel Ground  
 Eel River Bar First Nation  
 Ehattesaht  
 Elsipogtog First Nation (Big Cove)  
 English River First Nation  
 Enoch Cree Nation #440  
 Ermineskin Tribe  
 Eskasoni  
 Esketemc  
 Esquimalt  
 First Nation of Nacho Nyak Dun  
 Fisher River  
 Fishing Lake First Nation  
 Flying Dust First Nation  
 Flying Post  
 Fond du Lac  
 Fort Alexander  
 Fort Folly  
 Fort Good Hope  
 Fort McKay First Nation  
 Fort McMurray #468 First Nation  
 Fort Nelson First Nation  
 Fort Severn  
 Fort William  
 Fox Lake  
 Frog Lake  
 Gamblers  
 Gameti First Nation  
 Garden Hill First Nations  
 Garden River First Nation  
 Ginoogaming First Nation  
 Gitanmaax  
 Gitanyow  
 Gitsegukla  
 Gitwangak  
 Glen Vowell  
 Glooscap First Nation  
 God's Lake First Nation  
 Gordon

Grand Rapids First Nation  
 Grassy Narrows First Nation  
 Gull Bay  
 Gwa'Sala-Nakwaxda'xw  
 Gwawaenuk Tribe  
 Gwicha Gwich'in  
 Hagwilget Village  
 Halalt  
 Halfway River First Nation  
 Hartley Bay  
 Hatchet Lake  
 Heart Lake  
 Heiltsuk  
 Henvey Inlet First Nation  
 Hesquiaht  
 Hiawatha First Nation  
 High Bar  
 Hollow Water  
 Homalco  
 Horse Lake First Nation  
 Hupacasath First Nation  
 Huu-ay-aht First Nations  
 Indian Island  
 Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-Utenam  
 Inuvik Native  
 Iskatewizaagegan #39  
 Independent First Nation  
 Iskut  
 Island Lake First Nation  
 James Smith  
 Jean Marie River First Nation  
 Ka:'yu:'k't'h'/Che:k:tles7et'h' First Nations  
 Ka'a'gee Tu First Nation  
 Kahkewistahaw  
 Kahnawake  
 Kamloops  
 Kanaka Bar  
 Kapawe'no First Nation  
 Kasabonika Lake  
 Kashechewan  
 K'atlodeeche First Nation  
 Katzie  
 Kawacatoose  
 Keeseekoose  
 Keeseekoowenin  
 Kee-Way-Win  
 Kehewin Cree Nation  
 Kingfisher  
 Kingsclear  
 Kinistin

Kinonjeoshtegon First Nation  
 Kispiox  
 Kitamaat  
 Kitasoo  
 Kitchenuhmaykoosib Inninuwug  
 Kitigan Zibi Anishinabeg  
 Kitkatla  
 Kitselas  
 Kitsumkalum  
 Klahoose First Nation  
 Kluane First Nation  
 Kluskus  
 Konadaha Seneca  
 Kwadacha  
 Kwakiutl  
 Kwanlin Dun First Nation  
 Kwantlen First Nation  
 Kwaw-kwaw-Apilt  
 Kwiakah  
 Kwicksutaineuk-ah-kwaw-ah-mish  
 Kwikwetlem First Nation  
 La Nation Innu Matimekush-Lac John  
 La Nation Micmac de Gespeg  
 Lac Des Mille Lacs  
 Lac La Croix  
 Lac La Ronge  
 Lac Seul  
 Lake Babine Nation  
 Lake Cowichan First Nation  
 Lake Manitoba  
 Lake St. Martin  
 Lax-kw'alaams  
 Lennox Island  
 Leq' a: mel First Nation  
 Les Atikamekw de Manawan  
 Les Innus de Ekuanitshit  
 Lheidli T'enneh  
 Liard River  
 Liidlii Kue First Nation  
 Listuguj Mi'gmaq Government  
 Little Black Bear  
 Little Black River  
 Little Grand Rapids  
 Little Pine  
 Little Red River Cree Nation  
 Little Salmon/Carmacks First Nation  
 Little Saskatchewan  
 Little Shuswap Lake  
 Long Lake No.58 First Nation

Long Plain  
 Long Point First Nation  
 Loon River Cree  
 Louis Bull  
 Lower Cayuga  
 Lower Kootenay  
 Lower Mohawk  
 Lower Nicola  
 Lower Similkameen  
 Lubicon Lake  
 Lucky Man  
 Lutsel K'e Dene  
 Lyackson  
 Lytton  
 Madawaska Maliseet First Nation  
 Magnetawan  
 Makwa Sahgaiehcan First Nation  
 Malahat First Nation  
 Mamalilikulla-Qwe'Qwa'Sot'Em  
 Manto Sipi Cree Nation  
 Marcel Colomb First Nation  
 Martin Falls  
 Matachewan  
 Mathias Colomb  
 Matsqui  
 Mattagami  
 McDowell Lake  
 M'Chigeeng First Nation  
 McLeod Lake  
 Membertou  
 Metepenagiag Mi'kmaq Nation  
 Metlakatla  
 Miawpukek  
 Michipicoten  
 Micmacs of Gesgapegiag  
 Mikisew Cree First Nation  
 Millbrook  
 Mishkeegogamang  
 Missanabie Cree  
 Mississauga  
 Mississauga's of Scugog Island  
 First Nation  
 Mississaugas of the Credit  
 Mistawasis  
 Mohawks of Akwesasne  
 Mohawks of Kanesatake  
 Mohawks of the Bay of Quinte  
 Montagnais de Natashquan  
 Montagnais de Pakua Shipi  
 Montagnais de Unamen Shipu  
 Montagnais du Lac St.-Jean

Montagnais Essipit  
 Montana  
 Montreal Lake  
 Moose Cree First Nation  
 Moose Deer Point  
 Moosomin  
 Moravian of the Thames  
 Moricetown  
 Mosakahiken Cree Nation  
 Mosquito, Grizzly Bear's Head,  
 Lean Man Fst.Natns.  
 Mount Currie  
 Mowachaht/Muchalaht  
 Munsee-Delaware Nation  
 Muscowpetung  
 Mushuau Innu First Nation  
 Muskeg Lake  
 Muskoday First Nation  
 Muskowekwan  
 Muskrat Dam Lake  
 Musqueam  
 Nadleh Whuten  
 Nahanni Butte  
 Naicatchewenin  
 Nak'azdli  
 Namgis First Nation  
 Nanoose First Nation  
 Naotkamegwanning  
 Naskapi of Québec  
 Nation Anishnabe du Lac Simon  
 Nation Huronne Wendat  
 Nazko  
 Nee-Tahi-Buhn  
 Nekaneet  
 Neskantaga First Nation  
 Neskonlith  
 New Westminster  
 Nibinamik First Nation  
 Nicickousemenecaning  
 Nicomen  
 Niharondasa Seneca  
 Nipissing First Nation  
 Nisga'a Village of Gingolx  
 Nisga'a Village of Gitwinksihlkw  
 Nisga'a Village of Laxgalt'sap  
 Nisga'a Village of New Aiyansh  
 Nisichawayasihk Cree Nation  
 Nooaitch  
 North Caribou Lake  
 North Spirit Lake  
 North Thompson

Northlands  
 Northwest Angle No.33  
 Northwest Angle No.37  
 Norway House Cree Nation  
 N'Quatqua  
 Nuchatlaht  
 Nuxalk Nation  
 Ocean Man  
 Ochapowace  
 O-Chi-Chak-Ko-Sipi First Nation  
 O'Chiese  
 Ochiichagwe'babigo'ining First  
 Nation  
 Odanak  
 Ojibway Nation of Saugeen  
 Ojibways of Onigaming First  
 Nation  
 Ojibways of the Pic River First  
 Nation  
 Okanagan  
 Okanese  
 Old Massett Village Council  
 One Arrow  
 Oneida  
 Oneida Nation of the Thames  
 Onion Lake  
 Onondaga Clear Sky  
 Opaskwayak Cree Nation  
 Oregon Jack Creek  
 Oromocto  
 Osoyoos  
 Oweekeno/Wuikinuxv Nation  
 Pabineau  
 Pacheedaht First Nation  
 Paq'tnkek First Nation  
 Pasqua First Nation #79  
 Paungassi First Nation  
 Paul  
 Pauquachin  
 Pays Plat  
 Peepeekisis  
 Peguis  
 Pehdzeh Ki First Nation  
 Pelican Lake  
 Penelakut  
 Penticton  
 Peter Ballantyne Cree Nation  
 Peters  
 Pheasant Rump Nakota  
 Piapot  
 Pic Mobert  
 Pictou Landing

Piikani Nation  
 Pikangikum  
 Pinaymootang First Nation  
 Pine Creek  
 Popkum  
 Poplar Hill  
 Poplar River First Nation  
 Poundmaker  
 Première nation de Whapmagoostui  
 Première Nation Malecite de Viger  
 Prophet River Band, Dene Tsaa  
 Tse K'Nai First Natn  
 Qualicum First Nation  
 Quatsino  
 Rainy River  
 Red Bluff  
 Red Earth  
 Red Pheasant  
 Red Rock  
 Red Sucker Lake  
 Rolling River  
 Roseau River Anishinabe First  
 Nation Government  
 Ross River  
 Sachigo Lake  
 Saddle Lake  
 Sagamok Anishnawbek  
 Saik'uz First Nation  
 Saint Mary's  
 Sakimay  
 Salt River First Nation #195  
 Samahquam  
 Sambaa K'e (Trout Lake) Dene  
 Samson  
 Sandpoint  
 Sandy Bay  
 Sandy Lake  
 Sapotaweyak Cree Nation  
 Saugeen  
 Saulteau First Nations  
 Saulteaux  
 Sawridge  
 Sayisi Dene First Nation  
 Scowlitz  
 Seabird Island  
 Sechelt  
 Seine River First Nation  
 Selkirk First Nation  
 Semiahmoo  
 Serpent River  
 Seton Lake

Shackan  
 Shamattawa First Nation  
 Shawanaga First Nation  
 Sheguiandah  
 Sheshatshiu Innu First Nation  
 Sheshegwaning  
 Shoal Lake No.40  
 Shoal Lake of the Cree Nation  
 Shubenacadie  
 Shuswap  
 Shxw'ow'hamel First Nation  
 Siksika Nation  
 Sioux Valley Dakota Nation  
 Siska  
 Six Nations of the Grand River  
 Skatin Nations  
 Skawahlook First Nation  
 Skeetchestn  
 Skidegate  
 Skin Tyee  
 Skowkale  
 Skownan First Nation  
 Skuppah  
 Skwah  
 Skway  
 Slate Falls Nation  
 Sliammon  
 Smith's Landing First Nation  
 Snuneymuxw First Nation  
 Soda Creek  
 Songhees First Nation  
 Soowahlie  
 Spallumcheen  
 Spuzzum  
 Squamish  
 Squiala First Nation  
 St. Mary's  
 St. Theresa Point  
 Standing Buffalo  
 Stanjikoming First Nation  
 Star Blanket  
 Stellat'en First Nation  
 Stone  
 Stoney  
 Sturgeon Lake Cree Nation  
 Sturgeon Lake First Nation  
 Sucker Creek  
 Sumas First Nation  
 Sunchild First Nation  
 Swan Lake

Swan River First Nation  
 Sweetgrass  
 Ta'an Kwach'an  
 Tahltan  
 Takla Lake First Nation  
 Taku River Tlingit  
 Tallcree  
 Tataskweyak Cree Nation  
 Taykwa Tagamou Nation  
 Temagami First Nation  
 Teslin Tlingit Council  
 Tetliit Gwich'in  
 The Crees of the Waskaganish  
 First Nation  
 The Key First Nation  
 Thessalon  
 Thunderchild First Nation  
 Timiskaming First Nation  
 T'it'q'et  
 Tla-o-qui-aht First Nations  
 Tlatlasikwala  
 Tl'azt'en Nation  
 Tl'etinqox-t'in Government Office  
 Tlowitsis Tribe  
 Tobacco Plains  
 Tobique  
 Toosey  
 Tootinaowaziibeeng Treaty  
 Reserve  
 Toquaht  
 Tr'on dék Hwëch'in  
 Tsartlip  
 Tsawataineuk  
 Tsawout First Nation  
 Tsawwassen First Nation  
 Tsay Keh Dene  
 Tseshaht  
 Tseycum  
 Ts'kw'aylaxw First Nation  
 T'Sou-ke First Nation  
 Tsuu T'Ina Nation  
 Tulita Dene  
 Tuscarora  
 Tzeachten  
 Uchucklesaht  
 Ucluelet First Nation  
 Ulkatcho  
 Union Bar  
 Upper Cayuga  
 Upper Mohawk  
 Upper Nicola

Upper Similkameen  
Vuntut Gwitchin First Nation  
Wabaseemoong Independent Nations  
Wabauskang First Nation  
Wabigoon Lake Ojibway Nation  
Wagmatcook  
Wahgoshig  
Wahnapiatae  
Wahpeton Dakota Nation  
Wahta Mohawk  
Walker Mohawk  
Walpole Island  
Wapekeka  
War Lake First Nation  
Wasagamack First Nation  
Wasauksing First Nation  
Washagamis Bay  
Waskaganish  
Waswanipi  
Waterhen Lake  
Wawakapewin  
Waycobah First Nation (Whycocomagh)  
Waywayseecappo First Nation  
Treaty Four - 1874  
Webequie  
Weenusk  
Wesley  
West Moberly First Nations  
West Point First Nation  
Westbank First Nation  
Wet'suwet'en First Nation  
Wha Ti First Nation  
Whispering Pines/Clinton  
White Bear  
White River First Nation  
Whitecap Dakota First Nation  
Whitefish Lake  
Whitefish Lake  
Whitefish River  
Whitesand  
Wikwemikong  
Williams Lake  
Witchehan Lake  
Wolf Lake  
Wood Mountain  
Woodland Cree First Nation  
Woodstock  
Wunnumin  
Xaxli'p (Fountain)  
Wuskwi Siphk First Nation

Xeni Gwet'in First Nations Government  
Yakweakwioose  
Yale First Nation  
Yekooche  
Yellow Quill  
Yellowknives Dene First Nation  
York Factory First Nation  
Zhiibaahaasing First Nation

**Collectivités inuites**

Aklavik  
Akulivik  
Arctic Bay  
Arviat  
Aupaluk  
Baker Lake  
Bathurst Inlet  
Broughton Island or (Qikiqtarjuaq)  
Cambridge Bay  
Cape Dorset  
Chesterfield Inlet  
Clyde River  
Coral Harbour  
Gjoa Haven  
Grise Fiord  
Hall Beach  
Holman  
Hopedale  
Igloodik  
Inukjuak  
Inuvik  
Iqaluit  
Ivujivik  
Kangiqaualujjuaq  
Kangiqsujuaq  
Kangirsuk  
Kimmirut  
Kugluktuk  
Kuujuaq  
Kuujuarapik  
Makkovik  
Nain(Head office)  
Nanisivik  
Pangirtung  
Paulatuk  
Pelly Bay changed to Kugaaruk  
Pond Inlet  
Postville  
Puvirnituq/Povungnituk  
Quaqtaq  
Rankin Inlet  
Repulse Bay office  
Resolute  
Rigolet  
Sachs Harbour  
Salluit  
Sanikiluaq

Taloyoak  
Tasiujaq  
Tuktoyaktuk  
Umingmaktok or BayChimo  
Umiujaq  
Whale Cove

**Collectivités métisses**

Alonsa  
Aquadeo  
Beauval  
Binscarth  
Buffalo Lake Metis Settlement  
Buffalo Narrows  
Cartwright  
Charlottetown  
Chitek Lake  
Cochin  
Cole Bay  
Cumberland House  
Debden  
Division no.10 (subdivision B)  
Dore Lake  
Duck Lake  
Duff  
East Prairie Metis Settlement  
Elizabeth Metis Settlement  
Fishing Lake Metis Settlement  
Gerald  
Gift Lake Metis Settlement  
Green Lake  
Ile a La Crosse  
Jans Bay  
Kikino Metis Settlement  
La Loche  
La Ronge  
Lebret  
Mary's Harbour  
Meadow Lake  
Michel Village  
Morson  
Paddle Prarie Metis Settlement  
Patuanak  
Peavine Metis Settlement  
Pinehouse  
Port Hope Simpson  
Shell Lake  
Smoky Lake County #13  
St. Lewis  
St-Laurent

St-Lazare  
St-Louis  
Timber Bay  
Turnor Lake  
Vawn  
Weldon  
Weyakwin  
Winnipegosis



## Annexe B – Accès Internet dans les centres d'accueil (d'amitié) autochtones

Nom	Ville	Prov./Terr.	Code postal	Point d'accès du PAC	Haute vitesse
Athabasca Native Friendship Centre Society	Athabasca	Alberta	T9S 1L1		DSL
Atikokan Native Friendship Centre	Atikokan	Ontario	P0T 1C0		Sans fil
Barrie Native Friendship Centre	Barrie	Ontario	L4M 3B4		DSL, câble
Battlefords Indian & Métis Friendship Centre	North Battleford	Saskatchewan	S9A 1K2		DSL, câble
Bonnyville Canadian Native Friendship Centre	Bonnyville	Alberta	T9N 2G5		DSL, câble
Brandon Friendship Centre	Brandon	Manitoba	R7A 0T8		DSL, câble, sans fil
Buffalo Narrows Friendship Centre	Buffalo Narrows	Saskatchewan	S0M 0J0		DSL
Calgary Native Friendship Society	Calgary	Alberta	T1Y 6H2	Oui	DSL, câble
Can Am Indian Friendship Centre of Windsor	Windsor	Ontario	N8Y 3X7		DSL, câble
Canadian Native Friendship Centre	Edmonton	Alberta	T5G 2A4	Oui	DSL, câble
Cariboo Friendship Society	Williams Lake	Colombie-Britannique	V2G 1J1		DSL, câble, sans fil
Centre d'amitié autochtone de Québec	Loretteville	Québec	G2B 1L4		DSL, câble
Centre d'amitié autochtone de Senneterre Inc.	Senneterre	Québec	J0Y 2M0		DSL
Centre d'Amitié Autochtone de Val d'Or	Val-d'Or	Québec	J9P 6W6		DSL, câble
Centre d'amitié autochtone La Tuque Inc.	La Tuque	Québec	G9X 2Y4		DSL
Cold Lake Native Friendship Society	Cold Lake	Alberta	T9M 1P4	Oui	DSL, câble
Conayt Friendship Centre	Merritt	Colombie-Britannique	V1K 1B8		DSL, câble
Council Fire Native Cultural Centre Inc.	Toronto	Ontario	M5A 2B1		DSL, câble
Cree Indian Centre of Chibougamau Inc.	Chibougamau	Québec	G8P 2G1		DSL
Dauphin Friendship Centre	Dauphin	Manitoba	R7N 1A7		DSL
Deh Cho Society Centre	Fort Simpson	Territoires du Nord-Ouest	X0E 0N0		Aucun
Dryden Native Friendship Centre	Dryden	Ontario	P8N 1J7		DSL
Dze L K'ant Indian Friendship Centre	Smithers	Colombie-Britannique	V0J 2N0	Oui	DSL
Edson Friendship Centre	Edson	Alberta	T7E 1T9		DSL
First Nations Friendship Centre	Vernon	Colombie-Britannique	V1T 1Y7		DSL, câble
Flin Flon Indian-Métis Friendship Assoc. Inc.	Flin Flon	Manitoba	R8A 1M7		DSL
Fort Erie Native Friendship Centre	Fort Erie	Ontario	L2A 5H2	Oui	DSL
Fort Nelson Aboriginal Friendship Society	Fort Nelson	Colombie-Britannique	V0C 1R0		DSL, câble, sans fil
Fort St. John Friendship Society	Fort St. John	Colombie-Britannique	V0J 1Z0		DSL
Fredericton Native Friendship Centre	Fredericton	Nouveau-Brunswick	E3B 3W4		DSL, câble
Friendship House Association of Prince Rupert	Prince Rupert	Colombie-Britannique	V8J 1P9	Oui	DSL
Georgian Bay Friendship Centre	Midland	Ontario	L4R 2A7		DSL, câble

Grande Prairie Friendship Centre	Grande Prairie	Alberta	T8V 4L1		DSL, câble, sans fil
Hamilton Regional Indian Centre	Hamilton	Ontario	L8M IK8		DSL, câble, sans fil
High Level Native Friendship Centre	High Level	Alberta	T0H 1Z0		DSL
High Prairie Native Friendship Centre	High Prairie	Alberta	T0G 1E0		DSL
Hiiye'yu LeLum (House of Friendship) Society	Duncan	Colombie-Britannique	V9L 3Y2		DSL, câble
Hinton Friendship Centre Society	Hinton	Alberta	T7V 2A6		DSL, câble
Houston Friendship Centre Society	Houston	Colombie-Britannique	V0J 1Z0	Oui	Aucun
Ile a la Crosse Friendship Centre	Ile a la Crosse	Saskatchewan	S0M 1C0		Aucun
Indian & Métis Friendship Centre	Winnipeg	Manitoba	R2W 5H5		DSL, câble, sans fil
Indian Friendship Centre	Sault Ste. Marie	Ontario	P6A 3C6		DSL, câble
Ingamo Hall Friendship Centre	Inuvik	Territoires du Nord-Ouest	X0E 0T0		DSL, câble
Ininew Friendship Centre	Cochrane	Ontario	P0L 1C0		DSL, câble
Interior Indian Friendship Society	Kamloops	Colombie-Britannique	V2B 8J7		DSL, câble
Kapuskasing Indian Friendship Centre	Kapuskasing	Ontario	P5N 1X5		DSL, câble
Katarokwi Native Friendship Centre	Kingston	Ontario	K7K 2N6		DSL, câble
Kermode Friendship Centre	Terrace	Colombie-Britannique	V8G 2N7		DSL, câble
Kikinahk Friendship Centre	La Ronge	Saskatchewan	S0J 1L0		DSL
Ki-Low-Na Friendship Society	Kelowna	Colombie-Britannique	V1Y 6J3		DSL, câble
La Loche Friendship Centre	La Loche	Saskatchewan	S0M 1G0		DSL
Labrador Friendship Centre	Happy Valley-Goose Bay	Terre-Neuve-et-Labrador	A0P 1E0		câble
Lac La Biche Canadian Native Friendship Centre	Lac La Biche	Alberta	T0A 2C0		DSL
Lillooet Friendship Centre Society	Lillooet	Colombie-Britannique	V0K 1V0		DSL
Lloydminster Native Friendship Centre	Lloydminster	Saskatchewan	S9V 1K4		DSL
Lynn Lake Friendship Centre	Lynn Lake	Manitoba	R0B 0W0		Aucun
Ma-Mow-We-Tak Friendship Centre Inc.	Thompson	Manitoba	R8N 0R6	Oui	DSL, sans fil
Mannawanis Native Friendship Centre Society	St. Paul	Alberta	T0A 3A0		DSL, câble
Micmac Native Friendship Centre	Halifax	Nouvelle-Écosse	B3K 3B4		DSL, câble
Mission Indian Friendship Centre	Mission	Colombie-Britannique	V2V 1G4		DSL, câble
Moose Mountain Friendship Centre	Carlyle	Saskatchewan	S0C 0R0		DSL
Moosonee Native Friendship Centre	Moosonee	Ontario	P0L 1Y0	Oui	Aucun
M'Wikwedong Friendship Centre	Owen Sound	Ontario	N4K 3C4		DSL, câble, sans fil
N'Amerind Friendship Centre	London	Ontario	N6B 2S6		DSL, câble, sans fil
Napi Friendship Association	Pincher Creek	Alberta	T0K 1W0		DSL, câble
Native Canadian Centre of Toronto	Toronto	Ontario	M5R 2S7		DSL, câble
Native Friendship Centre of Montréal	Montréal	Québec	H2X 2T3		DSL, câble
Nawican Friendship Centre	Dawson Creek	Colombie-Britannique	V1G 2C6		DSL
Ne-Chee Friendship Centre	Kenora	Ontario	P9N 3X3		DSL, câble

Niagara Regional Native Centre	Niagara-on-the-Lake	Ontario	L0S 1J0		DSL
Nishnawbe-Gamik Friendship Centre	Sioux Lookout	Ontario	P8T 1B8		Aucun
Nistawoyou Association Friendship Centre	Fort McMurray	Alberta	T9H 1W1		DSL
North Bay Indian Friendship Centre	North Bay	Ontario	P1B 4A6		DSL, câble
Northwest Friendship Centre	Meadow Lake	Saskatchewan	S0M 1V0		DSL, câble
N'Swakamok Native Friendship Centre	Sudbury	Ontario	P3C 1T5		DSL, câble
Odawa Native Friendship Centre	Ottawa	Ontario	K1Y 1P8		DSL, câble, sans fil
Parry Sound Friendship Centre	Parry Sound	Ontario	P2A 2K7		DSL, câble
Peterborough Native Friendship Centre	Peterborough	Ontario	K9H 3L8		DSL, câble
Pine Tree Native Centre of Brant	Brantford	Ontario	N3T 3C4		DSL, câble, sans fil
Port Alberni Friendship Centre	Port Alberni	Colombie-Britannique	V9Y 4H3		DSL, câble
Portage Friendship Centre	Portage La Prairie	Manitoba	R1N 1N4		DSL, câble
Prince Albert Indian & Métis Friendship Centre	Prince Albert	Saskatchewan	S6V 2B2		DSL, câble
Prince George Native Friendship Centre	Prince George	Colombie-Britannique	V2L 3G6		DSL, câble
Pulaarvik Kablu Friendship Centre	Rankin Inlet	Territoires du Nord-Ouest	X0C 0G0		Aucun
Qu'Appelle Valley Friendship Centre	Fort Qu'Appelle	Saskatchewan	S0G 1S0		DSL, sans fil
Quesnel Tillicum Society Friendship Centre	Quesnel	Colombie-Britannique	V2J 1Y8		DSL, câble, sans fil
Rae-Edzo Friendship Centre	Fort Rae	Territoires du Nord-Ouest	X0E 0Y0		Aucun
Red Deer Native Friendship Society	Red Deer	Alberta	T4N 1Z1		DSL, câble
Red Lake Indian Friendship Centre	Red Lake	Ontario	P0V 2M0		Aucun
Regina Friendship Centre Corporation	Regina	Saskatchewan	S4R 2E9		DSL, câble, sans fil
Riverton & District Friendship Centre Inc.	Riverton	Manitoba	R0C 2R0	Oui	Aucun
Rocky Native Friendship Society	Rocky Mountain House	Alberta	T0M 1T0		DSL, câble
Sagitawa Friendship Centre	Peace River	Alberta	T8S 1R7		DSL, sans fil
Saskatoon Indian & Métis Friendship Centre	Saskatoon	Saskatchewan	S7K 1N4		DSL, câble
Selkirk Friendship Centre	Selkirk	Manitoba	R1A 2J5	Oui	DSL
Sik-Ooh-Kotoki Friendship Centre	Lethbridge	Alberta	T1J 0E1		DSL, câble
Skookum Jim Friendship Centre	Whitehorse	Yukon	Y1A 1G1		DSL, câble
Slave Lake Native Friendship Centre	Slave Lake	Alberta	T0G 2A2		DSL
Soaring Eagle Friendship Centre	Hay River	Territoires du Nord-Ouest	X0E 1G1		DSL
South Okanagan Urban Native Delegation Society	Penticton	Colombie-Britannique	V2A 1M1		DSL, câble
St. John's Native Friendship Centre	St. John's	Terre-Neuve-et-Labrador	A1C 4X7		DSL, câble
Swan River Friendship Centre	Swan River	Manitoba	R0L 1Z0		DSL
Tansi Friendship Centre Society	Chetwynd	Colombie-Britannique	V0C 1J0		Aucun
The Pas Friendship Centre	The Pas	Manitoba	R9A 1M3		DSL

Thunder Bay Indian Friendship Centre	Thunder Bay	Ontario	P7A 4P7		DSL, câble
Thunderbird Friendship Centre	Geraldton	Ontario	P0T 1M0		Aucun
Tillicum Haus Native Friendship Centre	Nanaimo	Colombie-Britannique	V9R 6N4		DSL, câble
Timmins Native Friendship Centre	Timmins	Ontario	P4N 2M9	Oui	DSL, câble
Tree of Peace Friendship Centre	Yellowknife	Territoires du Nord-Ouest	X1A 2P9		DSL, câble
Uncle Gabe's Friendship Centre	Fort Smith	Territoires du Nord-Ouest	X0E 0P0		Aucun
United Native Friendship Centre	Fort Frances	Ontario	P9A 3N1		Aucun
Vancouver Aboriginal Friendship Centre Society	Vancouver	Colombie-Britannique	V5L 1S7		DSL, câble
Victoria Native Friendship Centre	Victoria	Colombie-Britannique	V9A 3K5		DSL, câble
Wachiay Friendship Centre Society	Courtenay	Colombie-Britannique	V9N 5N4	Oui	DSL, câble
Yorkton Friendship Centre	Yorkton	Saskatchewan	S3N 1P7		DSL, câble, sans fil
Zhahti Koe Friendship Centre General	Fort Providence	Territoires du Nord-Ouest	X0E 0L0		Aucun

## **Annexe C – Projets du gouvernement fédéral à l'appui de la connectivité**

### **Programme pilote de services à large bande pour le développement rural et du Nord**

Le Programme pilote de services à large bande pour le développement rural et du Nord d'Industrie Canada a été mis sur pied pour aider les collectivités qui n'ont pas accès à ce type de service. La plupart du temps, il faut améliorer l'accès à la large bande dans les collectivités nordiques, rurales et des Premières nations pour pouvoir offrir à celles-ci des services dans les secteurs de la santé et de l'éducation et augmenter leurs perspectives de développement économique. Le Programme pilote des services à large bande a effectué deux séries de financement de l'élaboration d'un plan d'affaires, suivies de deux séries de financement de la mise en œuvre. Pour chaque série, Industrie Canada a invité les collectivités canadiennes intéressées à présenter des demandes de financement.

Lors des deux séries de financement de l'élaboration d'un plan d'affaires, 154 projets, représentant environ 2 055 collectivités, ont été choisis pour recevoir jusqu'à 30 000 \$ chacun afin d'élaborer un plan d'affaires qui précisait leur vision de la demande de services d'accès Internet à haute capacité. Au total, 4 200 000 \$ ont été investis dans l'élaboration de plans d'affaires.

Lors des deux séries de financement de la mise en œuvre, 58 projets, représentant environ 1 380 collectivités, ont été choisis pour négocier des accords de financement avec Industrie Canada visant à doter leurs collectivités de services à large bande, pour un investissement total de 79 millions de dollars.

Le Comité national de sélection a évalué toutes les demandes de financement et a ajouté un classement des demandes par province et territoire.

Pour l'instant, aucune autre série de financement n'est prévue dans le cadre du Programme pilote des services à large bande, et aucune nouvelle demande n'est acceptée.

Pour plus de renseignements, communiquer avec l'organisme suivant :

Centre de diffusion de l'information  
Direction générale des communications et du marketing  
Industrie Canada  
Bureau 268D, tour Ouest  
235, rue Queen  
Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Téléphone : (613) 947-7466  
Télécopieur : (613) 954-6436

Adresse électronique : [publications@ic.gc.ca](mailto:publications@ic.gc.ca)  
Adresse Internet : <http://broadband.gc.ca>

## **Programme d'accès communautaire (PAC)**

Le Programme d'accès communautaire (PAC) d'Industrie Canada offre aux résidents de collectivités rurales, éloignées et urbaines partout au Canada un accès Internet à un prix abordable. Ainsi, les Canadiens disposent d'une nouvelle façon de communiquer, d'apprendre et de faire des affaires dans l'économie actuelle, fondée sur le savoir.

Voici les objectifs du PAC :

- Sensibiliser le public aux avantages et aux possibilités d'utiliser les services et la technologie de l'information;
- Aider les citoyens à mieux se tenir informés par l'échange d'idées et d'informations;
- Assurer une formation aux particuliers à l'égard des technologies de l'information;
- Appuyer la prestation électronique des programmes et services gouvernementaux;
- Faciliter les activités commerciales telles que le commerce électronique;
- Effectuer un apprentissage et des recherches en ligne.

Le PAC, partenariat entre les gouvernements, le secteur privé et les organismes communautaires, est destiné à accélérer l'instauration d'un accès Internet public partout au Canada. À ce jour, 8 800 sites d'accès Internet à prix abordable ont été établis ou approuvés. Le Programme, qui a une incidence importante à l'échelle locale, est devenu un outil économique et social important dans les collectivités. L'impulsion donnée au fil des ans a engendré un réseau national de « champions » et de collectivités PAC, menant à la création de sites Internet locaux, à des innovations et à la croissance économique. D'une perspective plus globale, le PAC a branché les Canadiens à Internet, les uns aux autres, et ce, d'un bout à l'autre du pays.

Pour obtenir plus de renseignements, s'adresser directement au PAC :

Programme d'accès communautaire  
Industrie Canada  
Téléphone : 1-800-575-9200  
ATS : 1-800-465-7735  
Télécopieur : (613) 952-8711  
Adresse électronique : [comaccess@ic.gc.ca](mailto:comaccess@ic.gc.ca)  
Adresse Internet : <http://cap.ic.gc.ca>

## **Premières nations sur Rescol**

*Premières nations sur Rescol* (PNR) offre aux collectivités des Premières nations la chance d'utiliser de nouvelles technologies passionnantes, fournissant ainsi aux écoles, à prix abordable, l'accès Internet haute vitesse par terminal satellite DirecPC™. À ce jour, 80 % des écoles admissibles y participent. L'aide au branchement des Canadiens à Internet fait suite à *Un Canada branché*, à savoir le plan et la vision du gouvernement canadien visant à faire du Canada le pays le plus branché au monde. *Premières nations sur Rescol* s'inscrit dans le projet global Rescol mené par la Direction générale des applications de l'autoroute de l'information d'Industrie Canada. Cette dernière dirige cette tâche, en partenariat avec l'Assemblée des Premières nations, les entreprises de télécommunications canadiennes (par l'entremise de l'ancien Stentor Alliance) et les écoles et les collectivités des Premières nations.

L'installation et l'utilisation de l'équipement PNR sont aussi soutenues par un réseau de services de dépannage, situé dans les organismes des Premières nations ou les commerces autochtones partout au pays. Toutes les écoles admissibles (c.-à-d. les écoles de ressort fédéral) reçoivent une trousse d'information sur ce Programme; elles peuvent alors communiquer avec Rescol pour prendre les dispositions nécessaires. Le matériel est envoyé aux écoles et un contact est établi avec le service de

dépannage le plus proche pour faciliter l'installation. Enfin, du financement est aussi accordé pour contribuer aux frais d'accès Internet et aux frais interurbains (s'il y a lieu).

Pour obtenir plus de renseignements, composer les numéros suivants :

Téléphone : 1 (800) 575-9200

ATS : 1 (800) 465-7735

Ou consulter le site Internet à l'adresse <http://www.schoolnet.ca/aboriginal>.

### **Initiative nationale de satellite**

L'Initiative nationale de satellite a pour but d'introduire l'accès à haut débit à Internet dans les collectivités du Grand Nord et du Moyen Nord ainsi que dans les régions isolées et éloignées du Canada où la technologie des communications par satellite constitue le seul moyen raisonnable de connecter les résidents. L'Initiative a été lancée en octobre 2003 par Industrie Canada en partenariat avec Infrastructure Canada et l'Agence spatiale canadienne. Elle a été créée en vue de fournir une capacité satellitaire à prix abordable pour le déploiement des services à large bande (comme la télésanté, la télé-éducation, le commerce électronique, etc.) dans les collectivités du Grand Nord et du Moyen Nord ainsi que dans les régions isolées et éloignées du Canada où la technologie des communications par satellite est la seule solution pratique.

### **Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique**

Le Fonds sur l'infrastructure stratégique d'Infrastructure Canada complétera les autres programmes d'infrastructure du Canada, mais son orientation est différente. Il met l'accent sur des partenariats modulables avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les administrations municipales ainsi qu'avec le secteur privé. Chaque partenariat sera régi par des modalités individualisées. Les investissements viseront des grands projets d'envergure nationale et régionale. On tient compte des capitaux propres régionaux, et les coûts sont généralement partagés entre les trois paliers de gouvernement. Les investissements sont effectués dans les secteurs qui sont indispensables pour soutenir la croissance économique et améliorer la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes. Bien que les programmes d'infrastructure précédents aient été couronnés de succès, il est devenu évident que certains projets d'infrastructure de grande envergure au pays dépassent les capacités des programmes actuels. Le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique de 2 milliards de dollars, dont la création a été annoncée dans le budget de 2001, permet de combler ces lacunes. Ce Fonds a été majoré de 2 milliards de dollars dans le Budget de 2003 parce qu'il est essentiel d'investir dans les infrastructures publiques pour assurer la qualité de vie au Canada et ouvrir la voie à la croissance économique soutenue.

On obtiendra plus de détails en consultant le site Internet à l'adresse suivante :

[http://www.infrastructure.gc.ca/csif/index\\_f.shtml](http://www.infrastructure.gc.ca/csif/index_f.shtml).

### **Fonds sur l'infrastructure municipale (FIMR)**

Le FIMR d'Infrastructure Canada permettra d'améliorer les infrastructures publiques de base et d'en accroître le volume, dans des secteurs tels que l'eau potable, les eaux usées, la culture et les loisirs; ces domaines-mêmes qui font que nos collectivités sont dynamiques et productives et où il fait bon vivre, travailler et élever nos enfants. Ce fonds d'un milliard de dollars a été conçu pour répondre de façon équilibrée aux besoins d'infrastructure locaux de toutes les collectivités canadiennes, qu'elles soient urbaines ou rurales, et fera en sorte que toutes les Canadiennes et tous les Canadiens, qu'ils vivent dans des collectivités grandes, petites ou éloignées, bénéficieront des avantages de ces investissements en

infrastructure. Il fera fond sur les succès passés du financement de l'infrastructure en partenariat de plus de 3 000 projets qui ont procuré des avantages directs aux Canadiennes et aux Canadiens.

On obtiendra plus de détails en consultant le site Internet à l'adresse suivante :  
[http://www.infrastructure.gc.ca/mrif-fimr/index\\_f.shtml?menu3](http://www.infrastructure.gc.ca/mrif-fimr/index_f.shtml?menu3).



## **Annexe D – Projets des gouvernements provinciaux à l'appui de la connectivité**

### **Alberta**

Alberta SuperNet : <http://www.albertasupernet.ca/>

Alberta SuperNet, un réseau de transmission à large bande — à haute vitesse et à haut débit —, relie les bureaux gouvernementaux, les écoles, les établissements de soins de santé et les bibliothèques. Il compte environ 4 200 connexions dans 429 collectivités. SuperNet veille également à ce que les commerces et les résidences de ces collectivités bénéficient de l'accès Internet haute vitesse à un taux concurrentiel.

Date d'achèvement prévue : 2005

### **Colombie-Britannique**

NetWorkBC : <http://www.network.gov.bc.ca/>

Le gouvernement provincial a créé un partenariat avec TELUS pour introduire des points d'accès au service à large bande dans 366 collectivités de la Colombie-Britannique. TELUS et NetWorkBC, un Bureau de projet mis en place par le gouvernement pour combler le fossé numérique, ont signé une entente en vue de fournir à 119 des 151 collectivités qui restent des points d'accès au service à large bande avant la fin de 2006. La province collaborera avec d'autres fournisseurs pour brancher les 32 collectivités restantes dans le même délai. Un grand nombre des 151 collectivités non desservies sont petites, rurales et éloignées, et 76 d'entre elles sont des collectivités de Premières nations ou des collectivités qui sont à proximité de Premières nations. Selon la définition du Premier's Technology Council, une collectivité possède une école publique, une bibliothèque et un établissement de soins de santé.

Date d'achèvement prévue : 2006

### **Nouvelle-Écosse**

Initiative de l'information de promotion de l'économie : <http://infoeconomy.gov.ns.ca/>

Depuis 1998, l'Initiative de l'information de promotion de l'économie a permis d'obtenir un investissement de plus de 90 millions de dollars ayant servi à l'achat d'ordinateurs, de logiciels, de connexions Internet, de soutien technique, de perfectionnement professionnel et de soutien en matière d'infrastructure et de recherche dans les écoles, les universités et les collectivités aux quatre coins de la province. L'Initiative de l'information de promotion de l'économie donne aux Néo-Écossais et aux Néo-Écossaises un plus grand accès aux ordinateurs, à Internet et, par ricochet, aux avantages socio-économiques que procure la technologie de l'information. Cette initiative fait fond sur les succès qu'a connus le Programme d'accès communautaire d'Industrie Canada, qui dénombre environ 240 sites et plus de 375 points d'accès, situés surtout dans les régions rurales de la Nouvelle-Écosse.

Date d'achèvement prévue : 2005

### **Saskatchewan**

Saskatchewan CommunityNet II : <http://wideopenfuture.ca/news-2004-06-23b.html>

CommunityNet fournira l'accès Internet haute vitesse à au moins 71 collectivités de la province ainsi qu'aux régions avoisinantes. Tous les points d'accès actuels de CommunityNet comptant une population de plus de 100 personnes et une école, et qui étaient desservis antérieurement par la technologie satellite de SCN, bénéficieront de ce programme. De plus, la majorité des collectivités comptant plus de 200 habitants bénéficieront elles aussi de CommunityNet. Les résidents qui vivent à l'intérieur d'un rayon de 30 km environ d'une tour de service Internet, et dont la couverture dépend des caractéristiques de terrain, pourraient peut-être obtenir le service. À l'achèvement de ce projet d'environ 34 millions de dollars, SaskTel aura investi approximativement 173 millions de dollars pour fournir aux résidents et aux entreprises de la Saskatchewan un service Internet haute vitesse à prix concurrentiel et de qualité supérieure.

Date d'achèvement prévue : 2007

## Annexe E – L'ABC de la technologie à large bande

L'essentiel pour pouvoir profiter du potentiel d'Internet est d'avoir une connexion avec un débit de transfert fiable et élevé, c.-à-d. avoir et bien maîtriser une technologie de connectivité à large bande haute vitesse. Les applications avancées comme la formation à distance, la télémédecine et le commerce électronique exigent un accès à large bande. « Large bande » s'applique, selon les sources, à des débits allant de 200 kbit/s à 30 Mbit/s, quoique la plupart des sources l'appliquent aux liaisons T1 (1,544 Mbit/s, bidirectionnelle).

Voici les différentes technologies à large bande haute vitesse qui seront définies dans la présente annexe :

- ligne d'abonné numérique asymétrique (LNPA ou technologie ADSL);
- modem câble;
- réseau numérique à intégration de services (RNIS)
- lignes T1 et T3;
- systèmes sans fil;
- réseaux à satellite.

### Ligne d'abonné numérique asymétrique (LNPA ou technologie ADSL)

Une ligne d'abonné numérique (DSL) est une connexion très haute vitesse qui emprunte les mêmes fils qu'une ligne téléphonique ordinaire. La technologie ADSL, ou DSL asymétrique, est une technologie dont l'efficacité est inversement proportionnelle à la distance; à mesure que la longueur de la connexion augmente, la qualité du signal diminue, de même que la vitesse de connexion. La technologie de la ligne d'abonné numérique asymétrique ADSL permet d'envoyer une plus grande quantité de données sur des lignes téléphoniques existantes en cuivre.

L'ADSL offre des débits de 1,5 à 9 Mbit/s lors de la réception des données (débits en aval) et de 16 à 640 kbit/s lors de l'envoi des données (débits en amont). La portée du service ADSL est de 5,46 km, bien que, pour des raisons de vitesse et qualité du service, un grand nombre de fournisseurs ADSL imposent une limite de distance moins élevée. Aux extrêmes des limites de distance, les clients du ADSL peuvent se voir offrir une vitesse bien au-dessous des vitesses maximales promises, tandis que ceux plus proches du central téléphonique obtiennent une connexion plus rapide et pourraient bénéficier à l'avenir d'une haute vitesse extrême. Dans la pratique, les vitesses les plus performantes offertes de nos jours sont de 1,5 Mbit/s en aval, et de 64 à 640 kbit/s en amont.

Il faut avoir un modem spécial pour pouvoir utiliser le service ADSL. La technologie ADSL emploie deux appareils, l'un chez le client et l'autre chez le fournisseur de services Internet. Le client possède un **émetteur-récepteur DSL**, tandis que le fournisseur de services DSL a un **multiplexeur d'accès DSL (DSLAM)**. L'émetteur-récepteur DSL est ce que la plupart des clients résidentiels qualifient de « modem DSL », qui est simplement un appareil reliant l'équipement du client à la ligne DSL. Le multiplexeur d'accès DSL du fournisseur de services est le vrai moteur de l'opération : il prend les connexions de beaucoup de clients et les regroupe en une seule connexion, à forte capacité, à Internet. Étant donné que les utilisateurs d'un modem câble se partagent le plus souvent une boucle d'un réseau dans un quartier, l'ajout d'un utilisateur se traduit souvent par une baisse du rendement. Le service ADSL assure une connexion spécialisée entre chaque utilisateur et le multiplexeur d'accès DSL; par conséquent, il n'y a pas de perte de rendement lorsque s'ajoute un nouvel usager.

**Ligne d'abonné numérique (DSL) à très haut débit (VDSL)** – Il s'agit d'une connexion très rapide, mais qui ne fonctionne qu'à courte distance.

**Ligne d'abonné numérique symétrique (technologie SDSL)** – Utilisée surtout par les petites entreprises, cette connexion ne permet pas d'utiliser le téléphone en même temps; en revanche, les vitesses de téléchargement vers l'aval et vers l'amont sont les mêmes.

**DSL à débit variable (Technologie RADSL)** – Variante de la ligne d'abonné numérique asymétrique (ADSL), elle permet au modem de régler la vitesse de la connexion selon la longueur et la qualité de la ligne. La technologie actuelle peut fournir un maximum théorique de 7 Mbit/s; les recherches promettent un rendement futur encore meilleur, grâce aux protocoles VDSL.

## **MODEM CÂBLE**

Il s'agit d'un modem conçu pour utiliser les lignes de câblodistribution. Étant donné que le câble coaxial utilisé en câblodistribution fournit une largeur de bande beaucoup plus grande que les lignes téléphoniques, un modem câble permet d'obtenir un accès extrêmement rapide à Internet.

L'infrastructure de câblodistribution est conçue pour radiodiffuser les signaux de télévision dans une seule direction, de la compagnie de câblodistribution vers les résidences des utilisateurs. L'Internet, en revanche, est un système bidirectionnel où les données doivent aussi circuler du client (utilisateur) vers le serveur.

Lorsqu'une entreprise de câblodistribution offre l'accès Internet, l'information est transmise (par câble) d'Internet à un ordinateur unique dans un canal de 6 MHz. Les données Internet en aval occupent la même quantité d'espace qu'un canal simple de programmation. Les données Internet en amont (envoyées par le particulier à Internet) exigent encore moins de la largeur de bande du câble, soit à peine 2 MHz. L'entrée des données en aval et en amont dans le système de câblodistribution nécessite deux types d'appareils : un modem câble chez le client ainsi qu'un système de terminaison de modem câble (CMTS) chez le fournisseur.

Le CMTS permet à jusqu'à 1 000 utilisateurs de se brancher à Internet grâce à un canal unique de 6 MHz. Comme un canal unique permet d'atteindre de 30 à 40 Mbit/s en termes de capacité totale, cela signifie que les utilisateurs bénéficient d'un rendement nettement supérieur à celui des modems commutés ordinaires. Les premiers utilisateurs à se brancher à Internet à l'aide d'un canal particulier de télévision par câble disposent de la quasi-totalité de la largeur de bande disponible. Mais, à mesure que de nouveaux utilisateurs (surtout des gros utilisateurs de bande passante) se branchent au canal, il faut partager la largeur de bande et, par conséquent, il peut y avoir une baisse générale du rendement. Il se peut même, si plusieurs utilisateurs font au même moment un usage intense d'Internet, que le rendement soit très inférieur aux valeurs maximales théoriques. L'avantage est toutefois que si les compagnies de câblodistribution ajoutent un nouveau canal et séparent la base des utilisateurs, ce « problème » de rendement pourra être résolu. Un autre avantage du modem câble pour l'accès Internet est que, contrairement à l'ADSL, son rendement ne se ressent pas de la distance jusqu'au bureau de câblodistribution central. Un système numérique DATV est conçu pour offrir des signaux numériques, d'une qualité fixée d'avance, au domicile des clients.

## Réseau numérique à intégration de services (RNIS)

Le réseau numérique à intégration de services est considéré comme une norme de communication internationale pour la transmission de la voix, de la vidéo et des données par ligne téléphonique numérique ou par ligne téléphonique ordinaire. Le RNIS, un système de connexions téléphoniques numériques, est disponible depuis plus de dix ans. Il permet de transmettre la voix et les données de façon simultanée dans le monde entier en utilisant la connectivité numérique de bout en bout.

Le RNIS offre un débit de transfert de données de 64 kbit/s (64 000 bit/s). Dans le RNIS, la voix et les données sont « transportées » par des canaux supports (**canaux B**) qui occupent une largeur de bande de 64 kbit/s. Certains commutateurs limitent les canaux B à une capacité de 56 kbit/s. Un canal de données (**canal D**) sert à la signalisation à 16 kbit/s ou 64 kbit/s, tout dépendant du type de service. Il faut noter que, en terminologie RNIS, « k » correspond à 1 000 ( $10^3$ ), non pas à 1 024 ( $2^{10}$ ) comme c'est le cas dans de nombreuses applications informatiques (la lettre « K » est utilisée parfois pour représenter cette valeur). Par conséquent, un canal de 64 kbit/s « transporte » les données à un débit de 64 000 bit/s. Un nouvel ensemble de préfixes standard a été créé récemment à cet effet. Selon ce système, « k » (kilo-) correspond à 1 000 ( $10^3$ ), « M » (méga-) correspond à 1 000 000 ( $10^6$ ), et ainsi de suite, et « Ki » (kibi-) correspond à 1 024 ( $2^{10}$ ), « Mi » (mebi-) correspond à 1 048 576 ( $2^{20}$ ), et ainsi de suite.

Il existe deux types de RNIS :

Accès de base RNIS (BRI) – Il consiste en deux canaux B de 64 kbit/s et en un canal D de 16 kbit/s pour un total de 144 kbit/s pour la transmission d'information de commande. Ce service de base vise à combler les besoins de la plupart des utilisateurs uniques.

Accès primaire RNIS (PRI) – Il consiste en 23 canaux B et en un canal D de 64 kbit/s pour un total de 1 536 kbit/s. En Europe, le PRI consiste en 30 canaux B et en un canal D de 64 kbit/s pour un total de 1 984 kbit/s. Le PRI est destiné aux utilisateurs qui ont besoin d'une plus grande capacité. Il est aussi possible de prendre en charge des lignes PRI multiples avec un canal D de 64 kbit/s en utilisant la signalisation non associée à l'installation (**NFAS pour Non-Facility Associated Signaling**).

La mise en œuvre se fait de la façon suivante :

- H0 = 384 kbit/s (6 canaux B)
- H10 = 1 472 kbit/s (23 canaux B)
- H11 = 1 536 kbit/s (24 canaux B)
- H12 = 1 920 kbit/s (30 canaux B) – (E1) international seulement.

La version originale du RNIS fonctionne en bande de base. Une autre version, désignée RNIS-LB, fonctionne en large bande et peut prendre en charge un débit de transmission de 1,5 Mbit/s. Le RNIS-LB nécessite des câbles optiques et n'est pas facilement accessible.

Pour accéder au service BRI, il faut s'abonner à une ligne téléphonique RNIS. En outre, le client doit être situé à moins de 18 000 pieds (environ 3,4 milles ou 5,5 km) du central de la compagnie de téléphone; au-delà de cette distance, des dispositifs répéteurs coûteux sont nécessaires. Il se peut aussi que le service RNIS ne soit tout simplement pas disponible dans ces cas. Les clients auront besoin d'équipement spécial pour communiquer avec le central et avec d'autres dispositifs RNIS. Parmi ces dispositifs, on compte les **adaptateurs de terminal RNIS** (parfois appelés, incorrectement, « modems RNIS ») et les **routeurs RNIS**.

## Ligne T1

T1 (*Trunk Level 1*) désigne une liaison de transmission numérique avec une vitesse de signalisation totale de 1,544 Mbit/s. La liaison T1 est devenue, depuis sa création en 1957 par les laboratoires Bell d'AT&T, la pierre angulaire des services spécialisés de transmission de la voix et des données en Amérique du Nord. Également désignée DS1, elle fait partie d'une famille évolutive de liaisons de transmission numérique – une hiérarchie désignée génériquement sous le nom « niveau de signal numérique » ou DS pour *Digital Signal Level*.

Le service T1 peut être offert à l'utilisateur final dans un format découpé en canaux ou dans un format de flux binaire brut non découpé en canaux. Les entreprises de télécommunications nord-américaines offrent en général le service T1 découpé en 24 canaux de 56/64 kbit/s. Ces canaux peuvent être utilisés pour la transmission de la voix (en général, une conversation par canal) ou de données dans un réseau. Le service T1 à lui seul ne fournit aucun service à un utilisateur final, mais plutôt un moyen de relier les services du réseau à celui-ci. Par exemple, si un bureau a besoin d'une ligne T1 spécialisée pour l'accès Internet, les utilisateurs devront payer à la fois les frais liés à la ligne T1 (frais de ligne locale ou *loop charge*) et les frais d'accès Internet; c'est le coût de la connexion à Internet. Ces frais font en sorte que, souvent, le coût d'une ligne T1 est sensiblement supérieur à celui d'une ligne DSL.

Lorsqu'une entreprise de télécommunications offre comme option de payer pour une ligne T1 complète, les utilisateurs peuvent obtenir le circuit à 1,544 Mbit/s non découpé en canaux avec une connexion directe à Internet (ou à un réseau à relais de trames ou à un réseau point-à-point). La ligne T1 fractionnelle est une sorte de service T1 découpé en canaux dans lequel seulement certains des canaux sont activés. Les frais liés aux lignes fractionnelles sont souvent calculés en fonction du débit, c.-à-d. que les utilisateurs peuvent obtenir 384 kbit/s, 512 kbit/s ou 768 kbit/s auprès de la plupart des entreprises. Cependant, compte tenu du coût d'approvisionnement, il vaut peut-être mieux pour les utilisateurs de payer quelques centaines de dollars de plus pour la ligne complète.

## Ligne T1 intégrée

Étant donné que les lignes T1 peuvent être découpées en canaux, la transmission de la voix et celle des données peuvent se faire parallèlement sur le même circuit. Un dispositif est requis pour convertir la signalisation T1 en signalisation qui peut être utilisée par le téléphone, l'équipement ou le routeur. En technique, on appelle ce processus « multiplexage », et l'équipement requis par ce processus, un multiplexeur. Il est aussi connu plus communément comme l'équipement d'extrémité de canaux, ou la carte CSU/DSU ou T1. Dans le cas de la ligne T1 intégrée, le service peut se rendre de la prise de la compagnie de téléphone à l'équipement d'extrémité de canaux, où se termine le service téléphonique, et où se trouve une prise pour le service de transmission de données. L'utilisation de la version intégrée comporte, entre autres, plusieurs avantages : tarifs inférieurs pour le service interurbain, lignes supplémentaires pour le service interurbain et pour les numéros sans frais, ainsi que la possibilité d'effectuer la transmission de la voix et des données sur un même circuit et de regrouper les coûts relatifs à ces deux activités sur une même facture. La quasi totalité des fournisseurs peuvent offrir des services intégrés voix-données, certains fournisseurs peuvent même regrouper le service local, le service interurbain et la transmission des données sur un même circuit.

## Relais de trames, réseau privé virtuel (VPN), accès Internet spécialisé et ligne T1

Les réseaux à relais de trames, les réseaux privés virtuels (VPN) et les réseaux d'accès Internet spécialisé utilisent tous des connexions T1 pour offrir leur service respectif, mais ces réseaux sont différents. Le service T1 à lui seul ne sert à rien ou presque. Une norme ou un protocole comme celui du réseau à relais de trames ou du réseau VPN sont nécessaires à la transmission de données dans un réseau étendu (WAN).

La ligne T1 est le plus souvent utilisée pour la transmission :

1. d'un point à un autre (ce service est souvent appelé ligne privée);
2. d'un point vers un réseau protégé d'entreprise de télécommunications, comme pour un service de relais de trames;
3. d'un point vers le réseau public Internet;
4. d'un point vers le réseau téléphonique d'une entreprise de télécommunications.

### **Connexion T3**

La connexion T3 comprend 28 lignes T1, chacune d'elles fonctionnant à une vitesse de signalisation totale de 1,544 Mbit/s. Il s'agit de la deuxième plus rapide connexion sans câble optique offerte en Amérique du Nord. La ligne T3 (aussi désignée DS-3) est une connexion ultra-rapide capable de transmettre des données à un débit maximal de 45 Mbit/s. Elle équivaut à environ 672 lignes téléphoniques ordinaires à fréquences vocales et est donc suffisamment rapide pour la transmission d'animations vidéo intégrales en temps réel et de très grandes bases de données sur un réseau achalandé. En général, la ligne T3 est installée comme une voie réseau principale dans les grandes sociétés et les universités, où il y a un volume élevé de trafic réseau.

### **Différence entre les lignes T1 et T3**

Le coût et la vitesse sont les principaux éléments qui différencient les lignes T1 des lignes T3. La connexion T1 ordinaire coûte environ 800 \$ par mois, alors que la connexion T3 peut coûter jusqu'à 15 000 \$ par mois. Les lignes T3 sont des connexions à bande passante extrêmement large vers le réseau de base d'une entreprise de télécommunications. En général, des ententes sur les niveaux de service (ENS), qui offrent une garantie quant au temps de disponibilité et au rendement, existent pour les lignes T3.

Le coût associé à une connexion T3 comporte deux sortes de frais mensuels : les frais de ligne locale et les frais d'accès. Les frais de ligne locale correspondent au coût du circuit fourni par l'entreprise de services locaux (ESL), qui permet l'accès T3 au réseau de l'entreprise ESL. Ces frais sont calculés en fonction de la distance qui sépare le client du réseau de l'entreprise ESL; plus le client est loin du réseau, plus les frais de ligne locale seront élevés. En général, les entreprises de télécommunications calculent les frais de ligne locale de façon différente. Donc, il vaut mieux s'informer auprès de plusieurs fournisseurs pour obtenir le meilleur prix possible pour le service T3.

L'accès Internet par ligne T3 est la solution idéale pour les entreprises qui ont besoin d'un accès à large bande passante, à un prix réduit. Que ce soit pour héberger des sites Web à forte fréquentation, prendre en charge l'hébergement ou pour répondre au besoin de bande passante de haut débit selon les besoins, il existe un niveau de service T3 (complet ou fractionnel) qui correspond à ce que les utilisateurs recherchent. Les vitesses des circuits T3 ou DS3 de type fractionnel à complet varient entre 3 Mbit/s et 45 Mbit/s.

Dans le cas des clients qui ont besoin d'une plus grande bande passante que ne peut offrir une ligne T1, mais n'ont pas encore besoin de la capacité d'une ligne T3 complète, une connexion T3 de type fractionnel est la solution idéale. La connexion T3 de type fractionnel ressemble à la connexion T3 complète, mais certains des canaux sont désactivés, ce qui réduit le coût mensuel total. Lorsqu'on utilise ce genre de connexion, il est aussi possible d'augmenter la capacité initiale en l'espace de quelques jours. Toutefois, la ligne locale T3 est requise pour ce service.

### Types de connexion T3

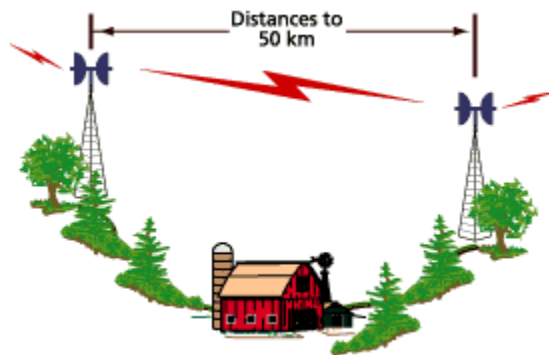
Le service T3 peut être utilisé par une vaste gamme d'applications. Le plus souvent, il est utilisé pour la communication point-à-point, la communication Internet, la communication par relais de trames, la communication téléphonique ou la communication réseau (VPN). Les coûts de connexion pour ces types de communications varient grandement en fonction de l'entreprise de télécommunications, de la destination du service et de l'application qui se servira de la connexion.

### Systèmes sans fil

Depuis qu'elle existe, la technologie sans fil a toujours été un moyen d'obtenir une connexion haute vitesse, mais les choix offerts n'ont jamais été aussi nombreux, et la rapidité d'innovation, aussi grande. Les connexions large bande sans fil et les autres connexions fixes sans fil permettent des débits allant du niveau T1 à 155 Mbit/s. Ces connexions sans fil ont la même fonction qu'une ligne filaire – interconnecter des réseaux privés, contourner une entreprise de services locaux (ESL) ou fournir l'accès Internet.

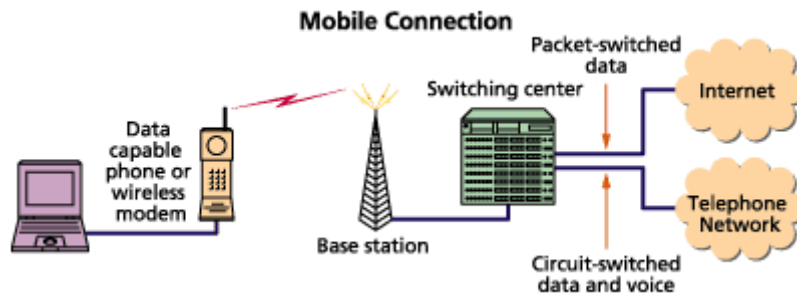
La transmission de données par fil ou par fibre optique se fait sur des distances et à des débits très variés – à 28,8 kbit/s par connexion modem; à 10/100 Mbit/s par segment Ethernet; et à des vitesses de l'ordre des gigabits par fibre optique. Pareillement, les connexions sans fil sont très variées. Le domaine de la transmission de données sans fil comprend : les liaisons par micro-ondes fixes, les réseaux locaux (LAN) sans fil, la transmission de données sur un réseau téléphonique mobile, les réseaux étendus (WAN) sans fil, les liaisons par satellite, les réseaux de distribution numériques, les réseaux de téléappel unidirectionnels ou bidirectionnels, les télécommunications par laser à rayonnement infrarouge diffus, l'ouverture sans clé des portes d'un véhicule, les système GPS, etc.

La connexion sans fil présente, entre autres, les avantages suivants : elle est possible dans des endroits où aucun autre type de connexion n'est possible; dans bien des cas, elle est offerte à un coût moins élevé; elle est plus rapide; elle peut prendre la relève des lignes terrestres, les réseaux sans fil sont beaucoup plus rapides à installer, et elle permet la transmission de données pour les utilisateurs du téléphone cellulaire.



Distances to 50 km = Distances jusqu'à 50 km

Il existe deux types distincts d'utilisation de la transmission de données sans fil : les applications verticales et les applications horizontales. Les applications verticales répondent à un besoin de service très précis d'une entreprise ou d'une industrie en particulier. L'utilisation d'applications horizontales, quant à elle, apporte des avantages manifestes aux entreprises, dont une plus grande productivité ou d'autres avantages concurrentiels. La plupart des applications sans fil sont des applications verticales. Les fournisseurs de services ou produits sans fil veulent vraiment s'attaquer à des marchés horizontaux beaucoup plus vastes, qui permettront à de nombreuses entreprises et clients d'utiliser les télécommunications sans fil. Cette transition s'effectuera lorsque le coût des télécommunications sans fil sera suffisamment abordable, lorsque les réseaux de télécommunications sans fil seront déployés à grande échelle et que les produits connexes seront faciles à utiliser, et lorsqu'un grand nombre d'applications courantes seront disponibles. Nous approchons à grands pas de cette étape.



Mobile connection = Liaison de connexion du service mobile

Data capable phone or wireless modem = Téléphone capable de transmettre des données ou modem sans fil

Base station = Station de base

Switching center = Central

Packet-switched data = Transmission de données à commutation de paquets

Circuit-switched data and voice = Transmission voix-données à commutation de circuits

Internet = Internet

Telephone Network = Réseau téléphonique



## Futurs services large bande sans fil

Les services large bande sans fil permettront d'atteindre des vitesses variant entre celles du RNIS (64 kbit/s) et celles du mode ATM (155 Mbit/s) et même des vitesses plus élevées. Les services en question comprennent le service de distribution multicanal multipoint (MMDS), pour lequel des fréquences sont disponibles actuellement, et le service de distribution multipoint local (SDM ou LDMS), pour lequel des blocs extrêmement grands de fréquences de plus de 1 GHz seront mis aux enchères sous peu, ainsi que les systèmes à micro-ondes de la prochaine génération qui utiliseront des techniques de technologie cellulaire dans les bandes micro-ondes autorisées (p. ex. 38 GHz) pour optimiser la capacité. La plupart des fournisseurs destinent ces services aux entreprises qui veulent obtenir un accès Internet haute vitesse ou contourner les compagnies de téléphone locales, et non pas aux utilisateurs individuels ou aux utilisateurs de téléphones cellulaires.

Dans le domaine du service mobile, les travaux sur les normes internationales visent la mise au point d'une technologie cellulaire de troisième génération, désignée IMT-2000 (Télécommunications mobiles internationales-2000). Les téléphones cellulaires et SCP numériques (AMRC, AMRT, GSM) sont considérés comme des systèmes de la deuxième génération, et les téléphones cellulaires analogues sont considérés comme des systèmes de la première génération. Le but des Télécommunications mobiles internationales-2000 (IMT-2000) est d'élaborer des normes sur une technologie à l'échelle mondiale avant l'an 2000, et d'être en mesure de fournir un débit de 144 kbit/s pour le service mobile, de 384 kbit/s pour les appareils portables et un débit de 2 Mbit/s pour un service fixe à l'intérieur d'un immeuble. Étant donné que, actuellement, on en est seulement au déploiement à grande échelle des réseaux de la deuxième génération, les systèmes de la troisième génération, eux, ne verront probablement pas le jour avant que la prochaine décennie ne soit bien avancée.

Il y a autant de diversité dans les systèmes sans fil à haute vitesse qu'il y en a dans les systèmes filaires. Les systèmes fixes sans fil ne datent pas d'hier, et les liaisons micro-ondes point-à-point sont utilisées depuis longtemps pour la transmission voix-données, en général dans des réseaux de raccordement exploités par des compagnies de téléphone et de câblodistribution, par des sociétés de services publics, par des compagnies de chemins de fer, par des entreprises de téléappel et par des organismes gouvernementaux. Ces liaisons continueront d'être considérées comme une partie importante de l'infrastructure des télécommunications. Elles utilisent des fréquences variant entre 1 GHz et 40 GHz. Au fil des ans, la technologie continue d'évoluer. Des fréquences plus élevées et par conséquent, de plus petites antennes, peuvent être utilisées, ce qui diminue les coûts et fait en sorte que les systèmes, pour une utilisation privée ou pour une toute nouvelle génération d'entreprises de télécommunications, sont plus faciles à déployer. Ces entreprises planifient d'ailleurs l'utilisation de technologies d'accès sans fil pour le dernier bout de la liaison. Les expressions « à large bande sans fil » (*wireless broadband*) et « sans fil à large bande » (*broadband wireless*) ne sont pas toujours utilisées de la même manière, mais généralement les deux s'appliquent à des services offerts par des entreprises de télécommunications, dans lesquels des flux de données multiples sont multiplexés en un seul signal de porteuse radioélectrique. Certains fournisseurs utilisent aussi ces expressions pour désigner des réseaux privés.

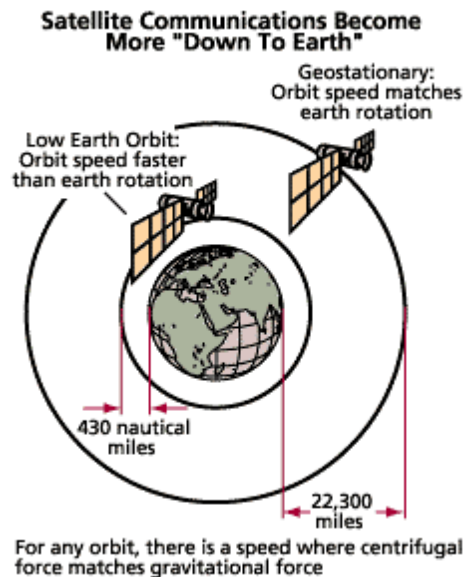
Une liaison de raccordement est une connexion interne à l'infrastructure d'une entreprise. Par exemple, dans le cas d'une compagnie de téléphone, une liaison de raccordement peut relier deux centraux téléphoniques.

Les systèmes fixes sans fil ne sont plus un outil de télécommunications réservé aux organisations de grande taille ou aux organisations spécialisées. Ils sont accessibles aux entreprises de toutes tailles ou presque, sous diverses formes et à des fins variées. En outre, il faut choisir entre de nombreuses possibilités, dont l'utilisation d'une fréquence faisant l'objet d'une licence ou d'une fréquence exemptée de licence, le déploiement d'un réseau privé ou l'utilisation d'un réseau d'entreprise de

télécommunications, et l'utilisation d'un réseau de Terre ou d'un réseau à satellites. Parfois, les utilisateurs ne savent pas que leur fournisseur de services utilise la technologie sans fil.

## RÉSEAUX À SATELLITES

Les satellites sont utilisés aux fins de transmission de données depuis des décennies. Dans la plupart des cas, la transmission se fait à partir de stations terrestres fixes vers des satellites géostationnaires. Ce n'est que récemment qu'il est devenu pratique de transmettre des données en utilisant des stations mobiles. Actuellement, le plus petit terminal mobile est à peu près de la taille d'un porte-documents, mais un changement ne saurait tarder suite au déploiement d'environ une demi-douzaine de différents réseaux à satellites sur orbite terrestre basse (LEO). Un réseau de satellites LEO est formé d'un grand nombre de satellites, dont l'orbite est beaucoup plus proche de la Terre comparée à l'orbite des systèmes géostationnaires. Par exemple, Iridium utilisera 66 satellites en orbite à environ 675 km (420 milles) de la Terre, alors qu'un système géostationnaire ordinaire actuel utilise 3 satellites en orbite à environ 35 900 km (22 300 milles) de la Terre. Les distances raccourcies réduiront de façon importante les retards et la quantité d'énergie requise pour la transmission. On pourra utiliser pour la première fois le téléphone satellite portable.



Satellite Communications Become More "Down To Earth" = Les télécommunications par satellite deviennent plus accessibles

Geostationary: Orbit speed matches earth rotation = Satellite géostationnaire : la vitesse d'orbite est égale à la vitesse de rotation de la Terre

Low Earth Orbit: Orbit speed faster than earth rotation = Satellite sur orbite terrestre basse (satellite LEO) : la vitesse d'orbite est supérieure à la vitesse de rotation de la Terre

430 nautical miles = 675 km

22,300 miles = 35 900 km

For any orbit, there is a speed where centrifugal force matches gravitational force = Pour chaque orbite, il y a une vitesse d'orbite où la force centrifuge est égale à la force gravitationnelle

## **Annexe F – Sondages sur la connectivité du Portail des Autochtones au Canada**

### **Sondage de 2004 sur la connectivité du Portail des Autochtones au Canada**

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont participé aux sondages de 2002 et de 2003 sur la connectivité du Portail des Autochtones au Canada. Plus de 55 % des collectivités autochtones au Canada ont répondu au sondage de l'an dernier. Cet excellent taux de participation nous a permis de rédiger le Rapport de 2003 sur l'infrastructure de connectivité des collectivités autochtones. On peut le consulter dès maintenant dans Internet à l'adresse du Portail des Autochtones au Canada : <http://www.autochtonesauCanada.gc.ca/acp/site.nsf/fr/ao27020.html>.

Cette année encore, nous communiquons avec les collectivités afin d'évaluer leur degré de connectivité et d'utilisation d'Internet. La présentation et les questions du sondage de cette année ressemblent beaucoup à celles des années passées, sauf pour l'ajout de questions sur :

- le coût de la connectivité Internet;
- le niveau des services de soutien technique;
- l'importance accordée à l'accès Internet;
- les connaissances techniques des employés de l'administration.

### **Portail des Autochtones au Canada (PAC)**

Le Portail des Autochtones au Canada n'est pas qu'un simple guichet unique donnant accès aux ressources autochtones canadiennes en ligne. Il s'agit d'un site Internet créé par un groupe qui collabore d'un commun effort au sein des ministères fédéraux et des organisations autochtones nationales en vue de faire valoir l'importance de la connectivité Internet et à large bande, et d'encourager ainsi l'élaboration du contenu autochtone en ligne de même que la sensibilisation à ce contenu. De plus, le groupe étudie les façons de combler le fossé numérique au sein des collectivités urbaines, rurales et éloignées. Il se compose de l'Assemblée des Premières Nations, du Congrès des peuples autochtones, du Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones, de l'Inuit Tapiriit Kanatami, du Ralliement national des Métis et de l'Association des femmes autochtones du Canada.

Une connectivité Internet de qualité s'avère essentielle tandis que la révolution de l'information transforme la façon dont le monde communique et dirige les affaires. Les données recueillies dans le présent sondage permettront au groupe de travail sur le PAC de mieux comprendre les besoins des collectivités autochtones en matière de connectivité, pour pouvoir ensuite fournir des réponses avisées et contribuer un apport éclairé aux politiques gouvernementales.

Si vous avez besoin d'aide ou de renseignements, veuillez communiquer, sans frais, avec Joseph Radzius en composant le numéro de téléphone 1-888-399-0111 ou le numéro de télécopieur 1-866-442-0443, ou encore en lui écrivant à l'adresse électronique suivante : [connectivity@inac.gc.ca](mailto:connectivity@inac.gc.ca).

Une fois de plus, nous vous remercions de votre participation continue et espérons recevoir vos réponses dans les prochains mois. Votre participation compte beaucoup pour nous.

## **Section 1 – Renseignements généraux**

**1.1** Nom de la collectivité : \_\_\_\_\_

**1.2** Personne-ressource : \_\_\_\_\_

**1.3** Titre : \_\_\_\_\_

**1.4** Adresse électronique : \_\_\_\_\_

**1.5** Site Internet : \_\_\_\_\_

**1.6** N° de téléphone : \_\_\_\_\_ **1.7** N° de télécopieur : \_\_\_\_\_

## Section 2 – Infrastructure de connectivité Internet de la collectivité

Ces questions s'adressent au bureau de la bande ou de l'administration communautaire.  
Prière de répondre au plus grand nombre de questions possible.

2.1 Le bureau de la bande est-il dans une réserve? (*Cette question s'adresse aux Premières nations seulement.*)

- Oui       Non

2.2 Quel est le niveau d'accès Internet dont dispose le bureau de la bande ou de l'administration communautaire?

**Haute vitesse :**

- LNPA (ADSL, ligne téléphonique à haute vitesse)  
 Câble  
 RNIS  
 T1 ou T3  
 Sans fil

**Satellite :**

- transmission par satellite bidirectionnelle  
 transmission par satellite à sens unique

**Modem :**

- Modem **sans** frais téléphoniques interurbains  
 Modem avec frais téléphoniques interurbains

**Aucun (pas d'accès Internet)**

**Autre (Préciser)** \_\_\_\_\_

2.3 Si le bureau de la bande ou de l'administration n'utilise pas de connexion Internet haute vitesse, quels sont les facteurs qui les en empêchent ? (Cocher toutes les cases qui s'appliquent)

- Le service Internet haute vitesse n'est pas offert dans la région  
 Matériel informatique inadéquat  
 Ne s'agit pas d'une priorité pour la collectivité  
 Coût élevé  
 Autre (Préciser) \_\_\_\_\_

2.4 Si le service Internet est disponible, combien coûte-t-il au bureau de la bande ou de l'administration?

- Coûteux (plus de 3 000 \$ par année)  
 Raisonnable (entre 1 000 \$ et 3 000 \$ par année)  
 Bon marché (moins de 1 000 \$ par année)

- 2.5** Quel est le degré de soutien technique dont dispose le bureau de la bande ou de l'administration pour son service Internet?
- À temps plein et sur place
  - À temps partiel
  - Nous téléphonons lorsqu'il y a un problème
  - Aucun soutien technique n'est disponible
  - Autre (Préciser) \_\_\_\_\_
- 2.6** Quel est, selon vous, le niveau de connaissances informatiques générales des employés du bureau de la bande ou de l'administration?
- Excellent
  - Adéquat
  - Médiocre
- 2.7** Quelle est l'importance des services Internet pour le bureau de la bande ou de l'administration?
- Essentiels                       Importants                       Pas importants
- 2.8** Est-ce que les membres de la collectivité ont accès à Internet par la connexion du bureau de la bande ou de l'administration communautaire?
- Oui                       Non
- 2.9** Est-ce que l'agent de développement économique (ADE) communautaire travaille dans les mêmes locaux que la bande ou l'administration de votre collectivité?
- Oui                       Non                       La collectivité n'a pas d'agent de développement économique

### Section 3 - Infrastructure de connectivité Internet résidentielle

Ces questions visent les domiciles de la collectivité. Prière de répondre au plus grand nombre de questions possible.

3.1 Quel est le mode de connexion Internet qui est offert aux résidants de la collectivité? (Cocher toutes les cases qui s'appliquent)

**Haute vitesse :**

- LNPA (ADSL, ligne téléphonique à haute vitesse)
- Câble
- RNIS
- T1 ou T3
- Sans fil

**Satellite :**

- transmission par satellite bidirectionnelle
- transmission par satellite à sens unique

**Modem :**

- Modem **sans** frais téléphoniques interurbains
- Modem avec frais téléphoniques interurbains

**Aucun (pas d'accès Internet)**

**Autre (Préciser)** \_\_\_\_\_

3.2 À combien estimez-vous le pourcentage des résidants de votre collectivité qui sont abonnés à un service Internet?

- Plus de 75 %       De 51 % à 75 %       De 26 % à 50 %       De 1 % à 25 %       0 %

3.3 À combien estimez-vous le pourcentage des résidants de votre collectivité qui sont abonnés à un service de télédiffusion par satellite?

- Plus de 75 %       De 51 % à 75 %       De 26 % à 50 %       De 1 % à 25 %       0 %

### Section 4 - Commentaires

---

---

---

---

**Sondage de 2003 sur la connectivité des  
Autochtones**

**Étude sur l'infrastructure de la connectivité des  
collectivités autochtones – 2002-2003**

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont participé au sondage sur la connectivité 2001-2002. Grâce à vous, nous avons pu produire le rapport sur l'*Infrastructure de connectivité des collectivités autochtones*. De plus, près de 75 % des collectivités autochtones au Canada ont répondu au sondage. Cet excellent taux de participation nous a d'ailleurs permis de rédiger un rapport précis sur l'état de la connectivité des communautés autochtones. Vous pouvez consulter ce rapport sur le Web à l'adresse suivante : [http://www.aboriginalcanada.gc.ca/abdt/interface/cac\\_stats.nsf/frndoc/0.html](http://www.aboriginalcanada.gc.ca/abdt/interface/cac_stats.nsf/frndoc/0.html)

Si vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez commander un exemplaire de ce rapport en téléphonant à Élane Rochon au 1 888 399-0111.

**Qu'est-ce que le groupe de travail sur le Portail des Autochtones au Canada (PAC)?**

Le groupe de travail sur le Portail des Autochtones au Canada n'est pas un simple guichet unique qui donne accès aux ressources autochtones en ligne, mais en fait un groupe qui collabore d'un commun effort au sein des ministères fédéraux et des organisations autochtones nationales en vue de faire valoir l'importance de la connectivité Internet et à large bande, et d'encourager ainsi l'élaboration du contenu autochtone en ligne de même que la sensibilisation à ce contenu; de plus, le groupe étudie les façons de réduire le fossé numérique au sein des collectivités urbaines, rurales et éloignées. Il se compose de l'Assemblée des Premières Nations, du Congrès des peuples autochtones, du Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones, de l'Inuit Tapiriit Kanatami, du Ralliement national des Métis et de l'Association des femmes autochtones du Canada.

**Pourquoi attachons-nous de l'importance à ce sondage?**

Une connectivité Internet de qualité s'avère essentielle tandis que la révolution de l'information transforme la façon dont le monde communique et dirige les affaires. Le gouvernement du Canada s'est donc engagé à assurer à toutes les collectivités un accès Internet à haute vitesse. Les données recueillies dans le présent sondage nous permettront de mieux comprendre les besoins de connectivité des collectivités autochtones, pour pouvoir ensuite fournir des réponses avisées ainsi qu'un apport aux politiques gouvernementales à venir.

**Section 1 – Renseignements généraux**

Nom de la collectivité : \_\_\_\_\_

Personne-ressource : \_\_\_\_\_ Titre : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_



## Section 2 – Infrastructures communautaires de télécommunications

Ces questions s'adressent au bureau de la bande ou de l'administration communautaire. Prière de répondre à autant de questions que possible.

1. Le bureau de votre bande se trouve-t-il dans une réserve?  Oui  Non  
« Cette question s'adresse uniquement aux Premières nations. »

2. Avez-vous accès au téléphone?  Oui  Non

Compagnie de téléphone : \_\_\_\_\_

3. Votre service téléphonique est-il fourni par satellite?

Oui  Non  Autre : \_\_\_\_\_

4. Avez-vous accès à Internet?  Oui  Non

Si oui, par quel type de connexion?

- Modem (avec des frais d'interurbain)
- Modem (sans frais interurbains)
- RNIS
- Transmission satellite à sens unique
- Transmission satellite bidirectionnel
- Sans fil
- LNPA (ADSL, Ligne téléphonique à haute vitesse)
- Câble
- T1/T3

Autre \_\_\_\_\_

5. La population générale peut-elle accéder à Internet par la connexion du bureau de la bande ou de l'administration communautaire?

Oui  Non

6. Votre collectivité a-t-elle un site Web?  Oui  Non

Si oui, quelle est son adresse URL?

<http://> \_\_\_\_\_

Exemple : <http://www.autochtonesaucanada.gc.ca>

7. Qu'est-ce que votre site Web offre comme service? (Cochez tous les services offerts)

- Commerce électronique (vendez-vous des articles en ligne?)
- Tourisme électronique (faites-vous la promotion de votre collectivité comme destination touristique?)
- Culture (faites-vous la promotion de votre art, de votre langue, de votre histoire, de vos festivals, de vos célébrations?)
- Information à l'usage exclusif de la collectivité (pour informer ses membres des événements et des activités qui s'y déroulent)

8. Quelle langue votre bande préfère-t-elle utiliser sur Internet?

- Anglais
- Français
- Inuktitut
- Ojibway
- Cri
- Autre : \_\_\_\_\_

### Section 3 – Connectivité résidentielle

Ces questions s'adressent à votre collectivité.


9. Les résidants ont-ils accès au service téléphonique à la maison?

- Oui
- Non

10. Les résidants ont-ils accès à Internet?

- Oui
- Non

11. Quel est le type de connexion le plus rapide disponible pour les résidants?

- Modem (entraînant des frais d'interurbain)
  - Modem (n'entraînant pas de frais d'interurbain)
  - RNIS
  - Transmission satellite à sens unique
  - Transmission satellite bidirectionnel
  - Sans fil
  - LNPA (ADSL, Ligne téléphonique à haute vitesse)
  - Câble
  - T1/T3
  - Autre : \_\_\_\_\_
- Le plus lent
- Le plus rapide
- 

12. Quel pourcentage des résidants de votre collectivité sont abonnés à un service Internet?

- Plus de 75 %
- De 51 % à 75 %
- De 26 % à 50 %
- De 1 % à 25 %
- 0 %

13. Quel pourcentage des résidants de votre collectivité sont abonnés à un service de télévision par satellite?

- Plus de 75 %
- De 51 % à 75 %
- De 26 % à 50 %
- De 1 % à 25 %
- 0 %

14. Quelle est l'importance des services Internet pour votre collectivité?

- |            |   |            |   |                |
|------------|---|------------|---|----------------|
| 1          | 2 | 3          | 4 | 5              |
| Essentiels |   | Importants |   | Pas importants |

### Section 4 – Commentaires et remerciements

---

---

Nous vous remercions de votre participation et d'avoir pris le temps de remplir ce questionnaire. Si vous avez des questions ou voulez plus de renseignements, que ce soit au sujet du questionnaire ou du Portail des Autochtones au Canada, n'hésitez pas à communiquer avec Elaine Rochon au 1 888 399-0111 ou à nous écrire à [connectivite@inac.gc.ca](mailto:connectivite@inac.gc.ca).

## **Sondage de 2002 sur la connectivité des Autochtones**

### **Portail des Autochtones au Canada Questions pour les collectivités autochtones**

#### **Qu'est-ce que le Portail des Autochtones au Canada (PAC)?**

Le Portail des Autochtones au Canada (PAC) est un projet de partenariat entre le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux et les organisations autochtones, comme l'Assemblée des Premières Nations, le Congrès des peuples autochtones, le Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones, l'Inuit Tapirisat du Canada et le Ralliement national des Métis.

Le Portail des Autochtones au Canada offre à toutes les collectivités autochtones un accès à l'ensemble des informations et services qui les concernent et qui sont offerts par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Nous avons l'intention d'inclure aussi des liens à toute l'information fournie par les associations, entreprises, organisations, bandes, collectivités et services d'information autochtones, ainsi que les informations sur les Autochtones à titre individuel. Le PAC est un guichet unique qui offre un accès et une navigation faciles pour toute l'information sur Internet concernant les Autochtones.

Le projet « Un Canada branché » s'inscrit dans un mandat plus général du gouvernement fédéral visant à offrir aux Canadiens tous les services et toute l'information en ligne d'ici 2004. Le gouvernement entend, outre numériser des documents-papier et l'accès aux services, veiller à ce que toute l'information soit axée sur la clientèle, intégrée et interactive. Ce guichet unique (le PAC) sera le moyen d'intégrer toute l'information et tous les services du gouvernement qui concernent les Autochtones.

#### **Qu'est-ce qu'un portail?**

Un portail a un plus grand champ d'application qu'un site Web ordinaire, car il consiste en un guichet unique qui dispense toute l'information et tous les services en ligne répondant à un même objet. Dans un site portail, l'information est organisée et présentée du point de vue de l'utilisateur. Le PAC offre un lien organisé aux sites suivants : sites de toutes les organisations autochtones nationales, des 12 ministères fédéraux détenant un mandat qui concerne les Autochtones, de tous les gouvernements provinciaux et territoriaux, et des organisations qui ont des responsabilités relatives aux Autochtones, ainsi qu'à toute information concernant les collectivités autochtones.

**L'information que vous fournirez nous permettra de mieux comprendre les besoins des collectivités autochtones du Canada en matière de connectivité à Internet. Veuillez donc prendre le temps d'essayer de répondre à autant de questions que possible et nous transmettre le questionnaire rempli par télécopieur, au (819) 994-7825, d'ici le 27 mars 2002.**

## 1. Personne-ressource

(Il faut désigner une personne-ressource pour qu'une communication permanente s'établisse avec l'équipe du Portail des Autochtones au Canada. Cette personne devrait de préférence s'y connaître en matière de développement économique, y participer pour la collectivité ou pouvoir assumer la responsabilité d'un site Web communautaire qui existe déjà.)

Nom :	Titre :
Organisation :	
Adresse postale :	Adresse (si différente) :
Téléphone : ( )	Télécopieur : ( )

## 2. La collectivité et l'Internet

<p>Avez-vous accès au courrier électronique? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Si oui, veuillez inscrire ici l'adresse électronique à laquelle nous pourrions communiquer avec vous.</p> <p>_____</p> <p>Votre collectivité a-t-elle un site Web? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Si oui, veuillez inscrire ici l'adresse du site Web de votre collectivité pour que nous puissions l'ajouter au site du Portail des Autochtones au Canada.</p> <p>_____</p> <p>Si non, prévoyez-vous en créer un?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Je ne sais pas</p>
---

### 3. Infrastructure communautaire de télécommunications

<p>Avez-vous le téléphone dans le bureau de la bande ou de l'administration communautaire? Si oui, quelle est la compagnie qui vous fournit le service?</p> <p><input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui Compagnie de téléphone : _____</p>
<p>Avez-vous accès à l'Internet dans le bureau de la bande ou de l'administration communautaire? Si oui, quel type de connexion avez-vous?</p> <p><input type="checkbox"/> modem <input type="checkbox"/> LNPA (ligne téléphonique à haute vitesse) <input type="checkbox"/> Câble <input type="checkbox"/> Satellite <input type="checkbox"/> Je ne sais pas</p>
<p>Devez-vous payer des frais d'interurbain pour utiliser cette connexion?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Je ne sais pas</p>
<p>Encouragez-vous la population à utiliser la connexion Internet du bureau de la bande ou de l'administration communautaire?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Je ne sais pas</p>
<p>Les résidences de la collectivité ont-elles accès au service téléphonique?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Je ne sais pas</p> <p>Si oui, quelle est la compagnie qui fournit le service? _____</p>
<p>S'ils le désirent, les résidents de la collectivité peuvent-ils avoir accès à l'Internet?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Je ne sais pas</p> <p>Si oui, au moyen de quelle sorte de connexion?</p> <p><input type="checkbox"/> modem <input type="checkbox"/> LNPA (ligne téléphonique à haute vitesse) <input type="checkbox"/> Câble <input type="checkbox"/> Satellite <input type="checkbox"/> Je ne sais pas</p> <p>Devez-vous payer des frais d'interurbain pour utiliser cette connexion?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Je ne sais pas</p>

#### 4. Information sur la collectivité

Quel est le nom officiel de votre collectivité?
Combien de personnes vivent dans votre collectivité?
Votre collectivité est-elle dispersée en plus d'un lieu? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Je ne sais pas Si oui, le niveau d'infrastructure de communications est-il le même pour tous ces emplacements? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Je ne sais pas

#### 5. Commentaires

Avez-vous des commentaires à partager avec nous?
--

Nous vous remercions de votre participation et d'avoir pris le temps de remplir ce questionnaire. Si vous avez des questions ou voulez plus de renseignements, que ce soit au sujet du questionnaire ou du Portail des Autochtones au Canada, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 1-888-399-0111, ou à nous écrire à [PAC@inac.gc.ca](mailto:PAC@inac.gc.ca).

**Si vous avez accès à Internet, venez voir notre site!**  
[www.autochtonesaucanada.gc.ca](http://www.autochtonesaucanada.gc.ca)